

*Expo: 154,204 personnes!



Il s'en est fallu de peu pour qu'un nouveau record soit établi mais la pluie de la dernière journée n'aura pas permis de dépasser le total de 157,106 établi en 1978. Tout le monde est satisfait car il y a amélioration sur l'an dernier.

Un cahier spécial publié d'ici peu donnera tous les résultats de cette super-exposition et dans la prochaine édition, il en sera aussi question sous certains aspects plus particuliers.

***Ils ont 13 ans
et racontent
leur visite
à l'Expo**

(page D-1)

La route meurtrière:

Les trois-quarts des victimes n'avaient pas vingt-cinq ans



(photo d'archives)

N.d.l.r.:

Depuis le 1er janvier 1980, dans la grande région maskoutaine, quatorze personnes ont été victimes de la route et 75% d'entre elles avaient moins de 25 ans. Les lecteurs trouveront en page A-5 le premier d'une série de huit articles préparés par M. Alain Rodier, en collaboration avec la Régie d'assurance automobile, visant à mettre en lumière tout ce que cette situation a de tragique en quelque sorte pour les individus, les familles et la société.



128^e ANNÉE
NO 15
MERCREDI
6 AOÛT 1980
4 CAHIERS
48 PAGES
40c

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE



SOMMAIRE

Annonces classées D-5 à D-12
La Pensée C-1 à C-3
Loisirs B-11
Recettes D-2
Spectacles C-8 et C-9
Sports B-1 à B-12
Télévision C-4
Décès D-12
Quelques pages B-10

Pesticide:

L'apiculture est menacée!

par Pierre BORNAIS

C'est par milliers et même par millions que les abeilles périssent dans les environs de Saint-Hyacinthe et selon M. Lucien Dubreuil, un apiculteur de Saint-Dominique, ce désastre est relié à l'arrosage aérien des cultures de maïs.

M. Dubreuil, qui pourrait enregistrer des pertes allant jusqu'à plus de \$20,000, a vu des ruchers détruits dans des proportions variant de 30% à 100% et il estime à plus de huit millions le nombre d'abeilles mortes dans les 225 ruches qu'il avait installé en production au printemps 1980 dans la région de Saint-Dominique, Sainte-Cécile et Saint-Valérien.

Déjà, l'année s'annonçait médiocre en apiculture puisque Dame Température n'a pas été très favorable. Et voilà que les abeilles sont frappées à nouveau, cette fois par l'épandage de "Furagan" semble-t-il, un puissant insecticide "en pleine vie" durant sept jours pour lutter contre la pyrale du maïs.

Plusieurs apiculteurs de la région seraient touchés de la sorte et l'Association régionale qui les regroupe s'efforce à l'heure présente de dresser un premier bilan. Tout est d'autant plus catastrophique qu'il n'existe aucune assurance ou mesure compensatoire pour les pertes encourues.

Selon M. Léandre Dion, porte-parole régional de l'Association, la situation est déplorable pour une industrie comme l'apiculture mais elle devrait permettre de mettre en relief certaines lacunes au chapitre des contrôles sur les arrosages et les insecticides utilisés.

Il est sûr, selon M. Dion, que le problème est fort complexe. Il s'agit pour les producteurs agricoles et les apiculteurs de trouver des solutions ensemble.

Les deux professions sont indispensables l'une à l'autre d'affirmer celui-ci et en attendant des solutions plus globales, il faut trouver un mode de fonctionnement qui puisse écarter ce genre de

catastrophe.

Ne mettant pas en doute la nécessité de contrôler la pyrale du maïs, M. Dion s'interroge cependant sur la raison pour laquelle certains le font de façon systématique alors que d'autres n'en font rien. Il se demande aussi si des insecticides autres pourraient être utilisés de sorte que le mal pourchassé ne signifierait pas une condamnation à mort presque certaine pour les abeilles et autres butineurs indispensables.

Taux de chômage: 6,4%

S'il faut en croire les dernières statistiques émises par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, le taux de chômage s'établit à 6,4% dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Selon les données de Statistiques Canada, on retrouverait dans la

Un dossier sur toute cette question sera préparé et soumis aux autorités compétentes.

Chose certaine, il faudra trouver des solutions car si ces épandages se multipliaient, ce sera la fin de toute l'industrie apicole ou presque puisque, comme le soulignait M. Dion, "les abeilles ne sont pas des animaux domestiques qu'on peut garder en pacage ou à l'intérieur d'enclos..." Et pour protéger le maïs, doit-on sacrifier les abeilles?

circconscription de Saint-Hyacinthe 2,471 prestataires de l'assurance-chômage sur une population active de 38,425 personnes, ce qui explique ce "taux de main-d'oeuvre excédentaire" de 6,4%.

Il faut noter toutefois que ce chiffre constitue une moyenne mensuelle établie à partir de résultats enregistrés entre avril 1979 et mars 1980 et qu'il ne comprend que le nombre de prestataires de l'assurance-chômage.

On peut présumer que le chiffre réel de sans emplois est légèrement supérieur à cela dans Saint-Hyacinthe, étant donné qu'on ne tient pas compte de ceux qui ne sont pas inscrits à l'assurance-chômage ou encore qui retirent d'autres formes de prestations.

À lire cette semaine

***Le comté hérite de \$100,000**
(page A-2)

***Les camionneurs entendent rester bien calmes...**
(page A-2)

***On a surtout parlé "agricole"**
(page A-3)

***Une occasion en or mais pour certains**
(page A-3)

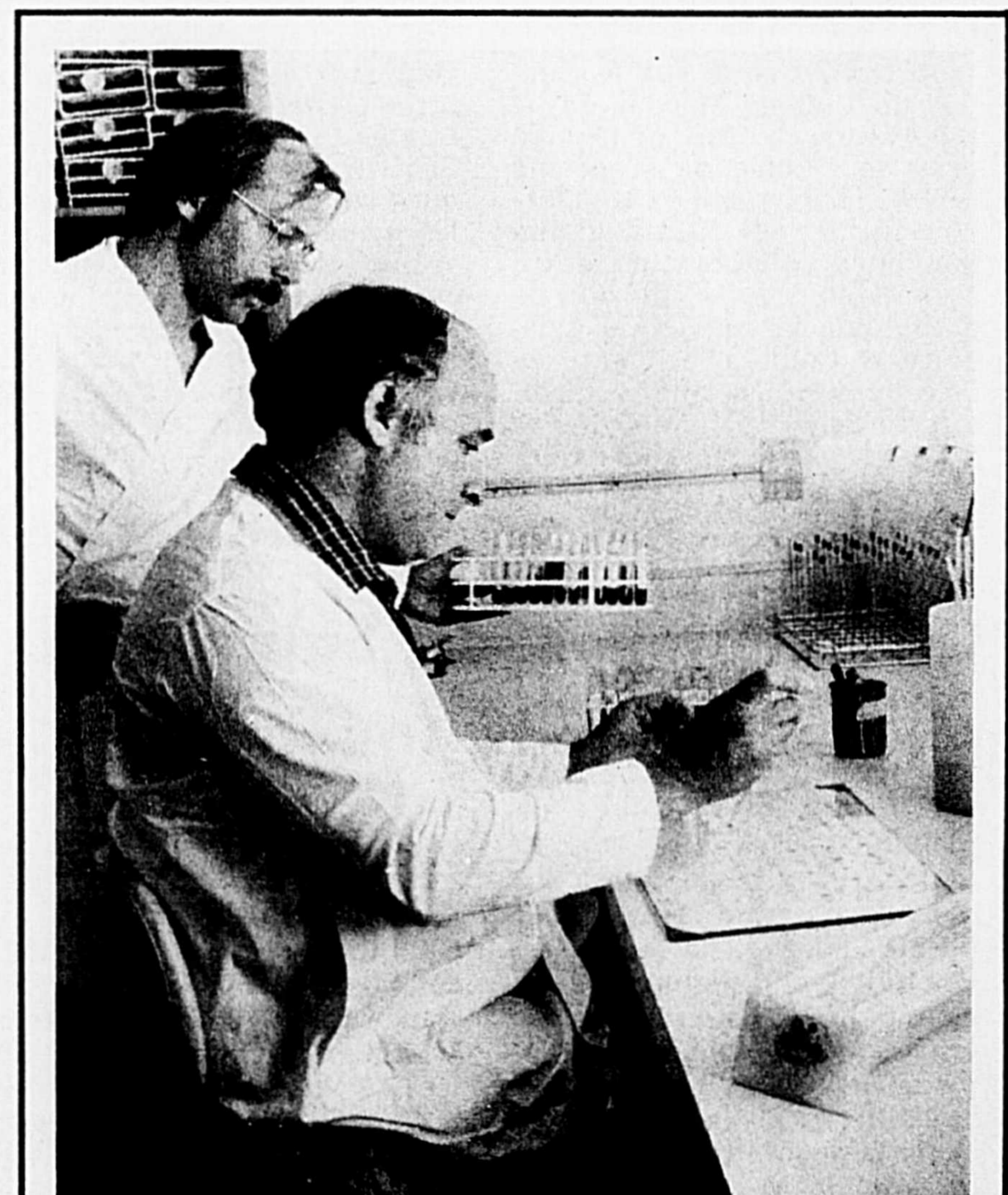
***Hausse du lait et du beurre...**
(page A-3)

***Ce fut le calme plat à l'Expo pour la police**
(page A-5)

Rénovation centre-ville, 5e partie
(page A-9)



Voilà le triste spectacle qui s'offre à bien des apiculteurs: des tas d'abeilles mortes alors que quelques-unes résistent encore aux effets du poison.



Nouveau laboratoire de pathologie vétérinaire

(page A-2)

Régionales

***Patrimoine à Saint-Denis**
(page A-10)

***Marieville et Saint-Paul**
(Pages D-3 et D-4)

Projets communautaires

Saint-Hyacinthe hérite de \$100,000

par Alain RODIER

Le comté de Saint-Hyacinthe qui s'était fait "couper les vivres" l'an dernier par le gouvernement fédéral, aura droit cette année à une somme de \$100,000 pour la mise sur pied de projets de développement communautaire.

Cette nouvelle politique du gouvernement fédéral qui vient remplacer les fameux Canada au Travail a été dévoilée, la semaine dernière, par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Lloyd Axworthy.

Même si le programme prévoit que ce sont les

circonscriptions les plus touchées par le chômage qui recevront les sommes les plus considérables, tous les comtés du Canada auront droit à une allocation minimale de \$100,000.

Ainsi les comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères et Shefford où les taux de chômage sont relativement peu élevés toucheront eux aussi leur part du gâteau.

En nous confirmant la nouvelle, le député de Saint-Hyacinthe aux Communes, M. Marcel Ostiguy, n'a pu s'empêcher de rappeler que le gouvernement conservateur avait supprimé

cette manne fédérale, l'an dernier, pour une trentaine de comtés du Québec dont celui de Saint-Hyacinthe.

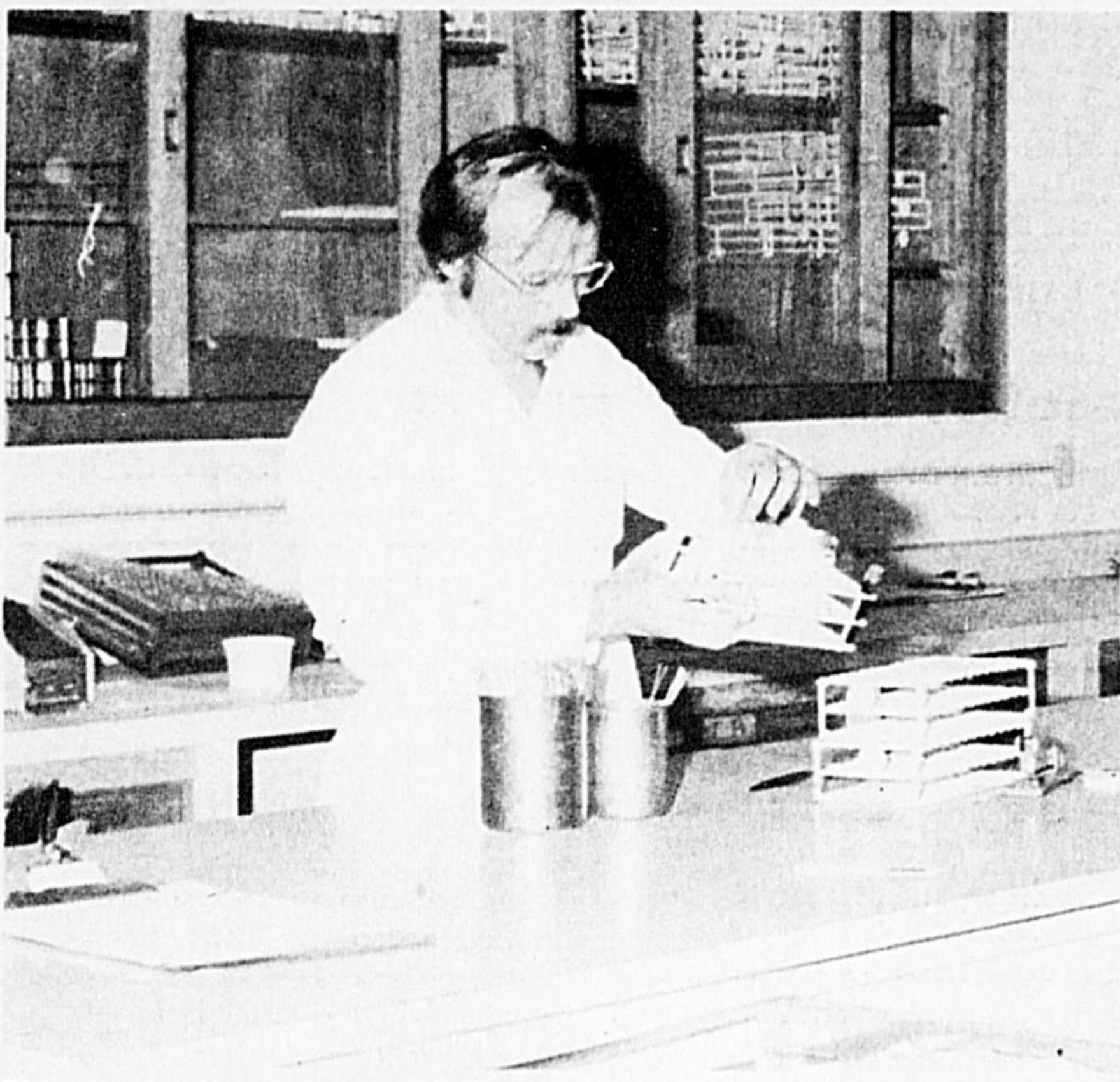
À Ottawa, on a dressé une liste de priorités pour l'attribution de ces nouveaux projets, liste qui comprend entre autres, la conservation de l'énergie, la restauration et le développement communautaires, le logement sans but lucratif et la rénovation urbaine et surtout, ce qui risque d'être intéressant pour Saint-Hyacinthe, la préservation et la dépollution de l'environnement.

En tout, le gouvernement

fédéral consacra \$103,5 millions à ces projets de développement communautaire du Canada et c'est le Québec qui se taillera la part du lion avec tout près de \$39 millions.

À noter que ceux qui veulent participer à de tels projets doivent être inscrits dans un Centre d'emploi du Canada et avoir été en chômage pendant au moins huit semaines.

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser au CEC local et la date limite pour la réception des demandes a été fixée au 29 septembre prochain.



Une autre précieuse acquisition pour la région de Saint-Hyacinthe, le laboratoire fédéral de pathologie vétérinaire.

Agriculture Canada:

Ouverture d'un laboratoire de pathologie vétérinaire

M. Marcel Ostiguy, député du comté de Saint-Hyacinthe et secrétaire parlementaire du ministre M. Whelan, et M. Gaëtan Lussier, sous-ministre à Agriculture Canada ont présidé le samedi 2 août à l'inauguration des nouveaux locaux du laboratoire de pathologie vétérinaire d'Agriculture Canada.

Autrefois situé sur le campus du Collège Macdonald, le laboratoire a été déménagé près de l'École de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe pour favoriser une meilleure collaboration entre le personnel de la Division de pathologie vétérinaire d'Agriculture Canada et celui de l'École de Médecine vétérinaire.

Dirigé par le Dr André Gag-

non, l'équipe du laboratoire de Saint-Hyacinthe comptera d'ici quelques années environ 10 employés. Par ailleurs les dirigeants devront trouver un site approprié pour la construction des locaux permanents.

Ce laboratoire qui fait partie d'un réseau de neur centres de recherches en pathologie vétérinaire au Canada joue un rôle très important dans la lutte contre les maladies animales au Québec. Ainsi à Saint-Hyacinthe les scientifiques continueront à desservir les agriculteurs québécois en posant des diagnostics dans le cadre des programmes d'éradication tel que la brucellose et les épreuves pour l'exportation, tout en poursuivant des recherches sur les maladies porcines.

Les employés de Saint-Jean ne restent pas inactifs

Les 210 travailleurs de l'abattoir St-Jean Ltée et de H. St-Jean (76) Inc., en lock-out depuis le 8 juin dernier ont décidé d'organiser une série d'activités afin de mieux faire connaître le pourquoi et les enjeux de leur conflit actuel et permettre aux autres travailleurs de la région et à toute la population en général de se solidariser avec eux.

Au titre des activités, il y aura tout d'abord la projection du film "Norma Rae". Gagnant de plusieurs Oscars, dont celui de la meilleure actrice 1979 pour Sally Field, ce film qui raconte l'histoire

de la lutte pour la syndicalisation d'une usine de textiles dans le sud des États-Unis, sera projeté à l'auditorium de l'I.T.A., 3230, rue Sicotte à Saint-Hyacinthe, le mercredi 6 août à 19 heures 30. Une contribution de \$1.50 sera demandée à l'entrée.

Puis, le dimanche 10 août, toute la population est invitée à participer au "dîner de solidarité aux fèves au lard" qui se tiendra à l'O.T.J. La Providence, 875, rue Saint-Paul à Saint-Hyacinthe à compter de 11 heures. Pour de plus amples informations, communiquez au 774-1292 ou au 774-1371.

Entente de principe pour les policiers

par Gilbert OUELLETTE

Après neuf mois de négociations discrètes, mais difficiles selon certains, une entente de principe est intervenue dernièrement entre les représentants syndicaux des policiers provinciaux du Québec (A.P.P.Q.) et le gouvernement, laquelle fut acceptée, le jeudi 31 juillet, à plus de 95% du nombre des policiers qui se sont prévalus de leur droit de vote.

Cette entente prévoit des réajustements majeurs au chapitre des salaires et des avantages sociaux. Il est important de signaler que le présent contrat de travail des policiers provinciaux viendra à échéance au mois de novembre 1981. Si cette renégociation de certains points a pu se faire en cours de convention, c'est en vertu d'un article spécial de celle-ci qui accorde le droit aux policiers de revendiquer et d'obtenir certains correctifs qu'ils jugent à propos.

Selon ce qui vient d'être établi par cette nouvelle entente, valable jusqu'au mois de décembre 1980, le salaire maximum d'un agent de la SQ passera de \$22,692 à \$24,210 annuellement, celui d'un caporal sera maintenant, au

sommet, de \$26,631 et celui d'un sergent de \$28,762. En plus, des montants forfaitaires sont prévus pour l'année 1980, ceux-ci variant entre \$500 et \$600.

À cela s'ajoute une foule de nouvelles acquisitions au niveau des avantages sociaux. Entre autres, des gains ont été réalisés aux plans des primes de naissances et d'adoption, des primes de soir et de nuit, des frais de déménagement, des frais de voyage, des allocations de surtemps, des repas et des primes d'éloignement.

Rencontré en entrevue, l'un des deux représentants de l'A.P.P.Q. à Saint-Hyacinthe, l'agent Alain Charest, indiquait que ces réajustements à la convention collective s'avèrent très satisfaisants. Toutefois, en guise de justification, M. Charest a tenu à souligner qu'il ne faudrait pas que les gens tiennent seulement compte des conditions de travail dont jouissent les policiers en faisant abstraction de tous les inconvénients reliés à ce métier, et en oubliant aussi le rendement au-dessus de la moyenne que donne les policiers de la SQ, même si leur salaire est comparable à beaucoup de corps policiers municipaux.

Les protestations des camionneurs:

L'ANCAI satisfaite

par Gilbert OUELLETTE

Dans un récent communiqué émis au nom de la direction de l'Association nationale de camionneurs artisans inc. (Ancai), il est fait mention, entre autres, que jusqu'à maintenant le vaste mouvement de protestation entrepris par les camionneurs membres de cette association se solde par un premier bilan positif.

Paraît-il que présentement la direction des camionneurs artisans est à même de constater un certain déblocage du côté du gouvernement en ce qui a trait surtout à une relance prochaine des travaux au niveau du secteur public.

Également dans ce communiqué, on souligne fortement la grande solidarité des camionneurs, ce qui, a eu pour effet, de faire prendre conscience davantage aux députés et au public de la situation précaire du camionnage en vrac au Québec.

Déjà, le ralliement de ces transporteurs en vrac a touché 6 grandes régions du Québec. Reste à venir pour les prochaines semaines les régions 06 (la périphérie de Montréal), 07 (l'Outaouais) et 08 (l'Abitibi, incluant la Baie James). Cependant, pour la région 06, à laquelle est

rattachée Saint-Hyacinthe, de sérieuses doutes persistent au sujet de la "grande solidarité" dont feront preuve les camionneurs y oeuvrant.

Selon M. Jacques Mélançon, responsable du poste d'affectation de la région 06, section Saint-Hyacinthe, il serait même fort probable que les transporteurs en vrac de la région se désaffilient complètement de ce mouvement de protestation. Comme l'avait déjà expliqué M. Mélançon, il y a quelque temps, dans la 06 on dénote une certaine dissidence face aux politiques prônées par l'ANCAI; ceci en raison de divergences antérieures avec cette association.

À l'heure présente, aucune directive précise n'a été donnée aux camionneurs et rien ne laisse croire que la région connaîtra des blocages de routes aussi spectaculaires que l'ont été ceux exécutés à d'autres endroits en province au cours des dernières semaines.

Mais quoi qu'il en soit de cette non-participation éventuelle des camionneurs de la région, il n'en demeure pas moins que les réclamations de leurs confrères ont porté fruit, puisqu'une commission parlementaire sur le transport en vrac est prévue pour les 26, 27 et 28 août.

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

Dame Rumeur n'a pas le cœur à rire cette semaine! Après avoir pris connaissance des statistiques absolument aberrantes concernant les accidents de la circulation dans la région, on comprend facilement l'humeur grise de la bonne vieille. Tout ce qu'elle espère, c'est que tout le monde, vous, elle, les policiers vont y mettre du leur pour se débarrasser de ce triste record que revendique le Québec. Comme le soulignait un collègue de la Tribune, tous les bien pensant ont poussé les hauts cris lors de la mort de Cleveland Denny qui devenait le 330e boxeur à perdre la vie dans l'arène. Pourtant, chaque année, 1,700 ou 1,800 personnes perdent la vie dans des accidents de la route. Il serait peut-être temps de grimper dans les rideaux, là aussi.

Il serait peut-être temps aussi d'observer la loi qui veut qu'au Québec, on s'attache, une loi qui a été bien publicisée mais que bien des gens semblent encore ignorer. Un conseil d'amis pour ces derniers en passant: la Sûreté du Québec a décidé d'appliquer plus rigoureusement ce règlement et les ennemis de la ceinture sont mieux de se surveiller au cours des prochaines semaines. À la SQ, on s'est aperçu que même s'il y a moins d'accidents dans la région cette année, on se retrouve tout de même avec un plus grand nombre de blessés que l'an dernier... probablement parce que les gens ne s'attachent pas. On va donc veiller au grain!

À la Sûreté municipale, c'est sur les cyclistes qu'on va veiller également, semble-t-il. Du moins, un maniaque du vélo l'a appris à ses dépens, la semaine dernière, quand il s'est fait rappeler à l'ordre par un policier, dans le quartier Sacré-Coeur, après être passé tout bonnement sur le feu rouge. Ici, on aime bien les cyclistes, mais on se dit que le règlement (et le feu rouge), c'est pour tout le monde. À quatre roues ou à deux roues!

Une petite anecdote humoristique pour changer l'humeur de la vieille grincheuse. Politicien jusqu'au bout des ongles (on ne vous apprend rien) le député de Saint-Hyacinthe aux Communes n'en rate pas une: au cours du banquet de la Société d'agriculture, en faisant allusion à la belle température qu'on a

connue durant la semaine de l'exposition, M. Ostiguy n'a pu s'empêcher de lancer, avec son plus beau sourire du dimanche, que c'était grâce au gouvernement fédéral, puisque la température est de juridiction fédérale. Faut le faire!

Petit tour sur la scène municipale maintenant, non pas pour causer d'élections (les candidats se font rares), mais plutôt pour rappeler aux contribuables de Saint-Hyacinthe que c'est au cours des prochaines semaines qu'ils recevront leur deuxième compte de taxes de la municipalité, une facture qui comprendra les quelque 40% de la "piastre" scolaire que la ville prélève cette année. Mais, il ne faut pas s'emballer, ce n'est pas une hausse de taxes qui frappe les Maskoutains, mais bien une baisse de leur compte puisque la taxe scolaire est disparue (sauf pour les dépenses, inadmissibles). Une baisse de taxes qui arrive à point quelques mois avant le rendez-vous électoral de novembre prochain!

Un rendez-vous qui devrait se faire dans dix quartiers au lieu des cinq comme c'était le cas, la dernière fois. Il y a un petit hic toutefois dans cette nouvelle redistribution de la carte électorale, une quarantaine de citoyens ont contesté les nouvelles divisions et surtout celles prévues pour les quartiers 4 et 8. Le directeur de la représentation viendra donc faire son petit tour à Saint-Hyacinthe, le 12 août prochain, pour tenir une audience publique, à 20 heures, à la salle numéro 2 du Palais de Justice, pour voir de quoi il en retourne.

Petite note d'espoir en terminant pour les gens qui habitent dans le coin de Douville (ou sur la rue Sicotte) et qui trouvent qu'il y a vraiment beaucoup de circulation ces jours-ci sur la rue Dessaulles. Les travaux d'aqueduc et d'égout qu'on effectue dans le coin devraient être terminés d'ici quelques semaines et c'en sera fini des "embouteillages". Ce sont ces mêmes travaux qui sont à l'origine de la panne d'eau potable constatée vendredi soir et samedi dans le secteur Douville: on a dû procéder au raccordement d'une conduite (et le système a lâché), d'où la panne. Patience et longueur de temps...

Les autos-olympiades

Comme le veut la coutume depuis quelques années, c'est à la mi-août qu'aura lieu, sur le terrain du centre d'achat de Douville, les Autos-olympiades 1980 du Voitures Antiques et Classiques de Montréal.

Les activités débuteront dès 9 heures le matin avec l'inscription et seront

clôturées à compter de 14 heures par la remise de médailles aux gagnants.

Chaque année, la température aidant, des milliers de curieux peuvent admirer les "belles d'autrefois" dans leurs plus beaux atours.

<p>LOTO-PERFECTA 6-36 Les 6 numéros gagnants sont: 1, 8, 16, 17, 28, 32 No complémentaire: 34</p>	<p>Numéro complet gagne \$50,000 Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000 Les quatre derniers chiffres gagnent \$250 Les trois derniers chiffres gagnent \$50 Les deux derniers chiffres gagnent \$5</p>
<p>MINI-LOTO Tirage 118 1 août 1980 878148</p>	
<p>Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN</p>	



luc tétreault
robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT REÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

CONSULTEZ-NOUS
pour vos besoins d'assurances:
• AUTO • VIE • INCENDIE • VOL
• RESPONSABILITÉ
• GROUPE • DIVERS
• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

695, ave Sainte-Anne (coin Girouard) Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4
Tél.: 773-2567 Beloeil: 467-5815

COURTIERS
Établie depuis 1944

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson

OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Hausses des prix du beurre et du lait en poudre

Par A.R.

La politique laitière du gouvernement fédéral pour 1980-81 se traduira concrètement pour le consommateur canadien par une hausse de 8c de la livre de beurre et une augmentation de 5c de la livre de lait écrémé en poudre.

Telle est la mauvaise nouvelle annoncée, la semaine dernière par le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, qui dévoilait les grandes lignes de cette nouvelle politique laitière.

Une mauvaise nouvelle qui aura pu être pire, si l'on en croit le député de Saint-Hyacinthe et secrétaire parlementaire à l'Agriculture, M. Marcel Ostiguy, qui fait remarquer que cette hausse de prix des produits laitiers ne signifiera en fait qu'une augmentation moyenne de 22c par semaine pour une famille de quatre personnes.

Et une mauvaise nouvelle qui n'en est pas une pour tout le monde puisque les producteurs laitiers pourront

compter sur une augmentation de 3,9% de leur revenu, eux qui ont dû essuyer cette année des hausses importantes de leurs coûts de production, hausse qui atteint entre autres 32% dans le cas des fertilisants.

Le prix du lait industriel passe donc de \$14.68 à \$15.26 les cent livres et entraînera également pour le consommateur une augmentation des prix du fromage, du yogourt et de la crème glacée. Par contre, le prix du lait et de la crème de consommation ne suivra pas le mouvement, étant donné que cela relève de la compétence provinciale.

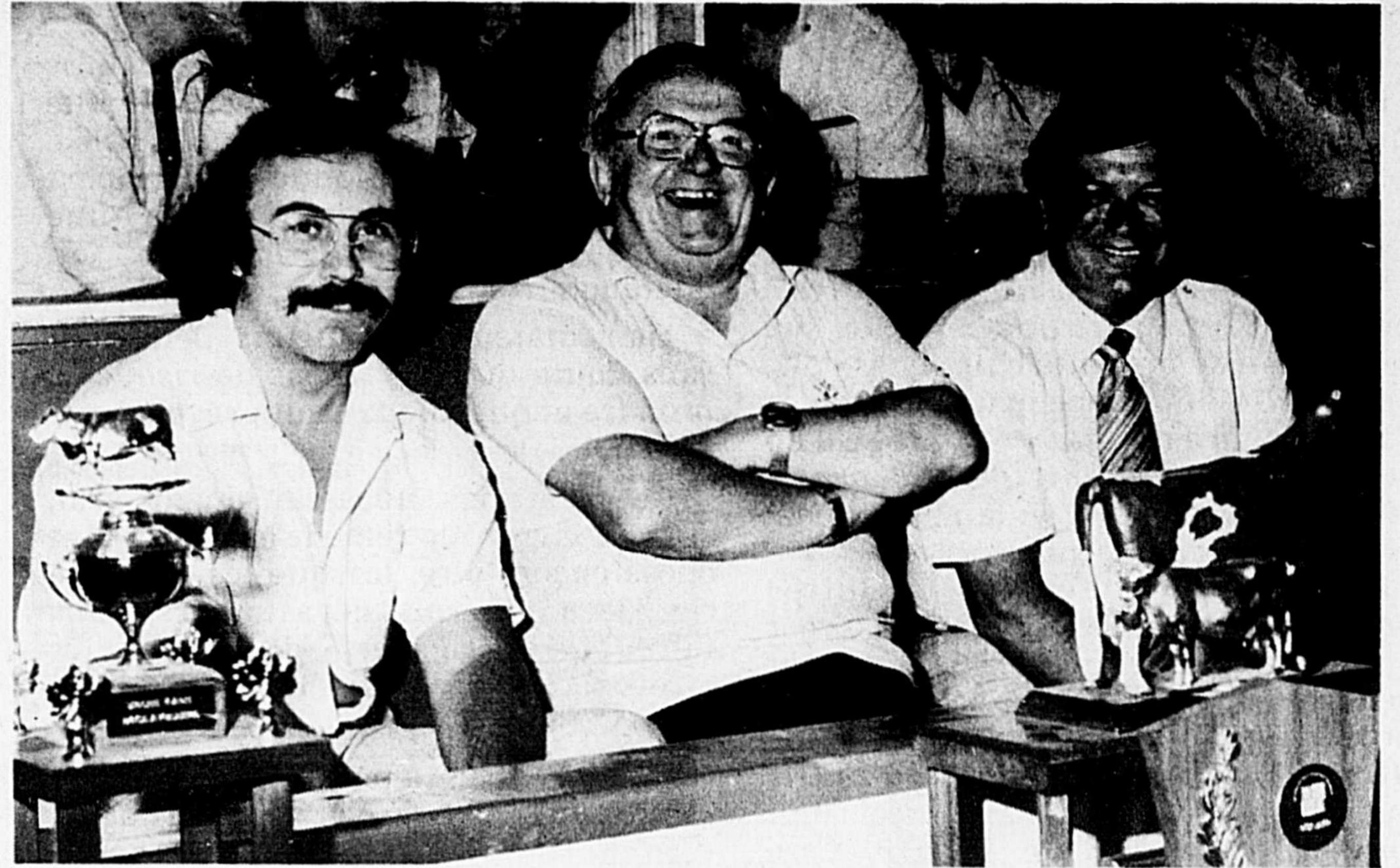
La nouvelle politique laitière à laquelle le gouvernement fédéral consacra \$297,1 millions comporte de nombreux changements. Ainsi, si Ottawa a décidé de maintenir à 100 millions de 100 livres les besoins du marché canadien, il a par contre autorisé l'augmentation des quotas d'exportation qui passent de 3

millions de 100 livres à 5 millions.

Même chose pour ce qui est de l'admissibilité à la subvention fédérale où le niveau minimum de livraison requis a été éliminé, en même temps qu'on décidait que le maximum subventionnable ne serait plus affecté par le volume des livraisons de lait nature.

Autre bonne nouvelle pour les producteurs, le gouvernement fédéral versera une subvention de \$2.66 à l'avenir pour les 100 livres de lait industriel produit pour répondre aux besoins du marché intérieur et ceux du programme d'exportation.

Enfin, les chercheurs trouvent leur compte aussi dans cette nouvelle politique laitière puisque le budget affecté à la recherche sur les produits laitiers et au développement des marchés passe de \$1 million à \$1.5 million. Pendant les quatre prochaines années, le fédéral versera \$2 millions annuellement pour la recherche.



Trois spectateurs attentifs...

L'Exposition régionale de Saint-Hyacinthe, édition 1980, appartient à l'histoire. Au cours de cette semaine, plusieurs visiteurs ont été reçus et au cours de la journée de couronnement des champions, la "loge" était occupée par trois députés, dans l'ordre, MM. J.-P. Charbonneau (Verchères), Fabien Cordeau (Saint-Hyacinthe) et Marcel Ostiguy (Saint-Hyacinthe, fédéral).

Au banquet de clôture de l'expo:

On parle surtout... d'agriculture

par Gilbert OUELLETTE

Tout en bénéficiant d'un fastueux repas servi lors du banquet de clôture de la 45e exposition de Saint-Hyacinthe, les quelque 200 convives réunis pour cette occasion ont aussi eu la possibilité d'écouter une brochette d'invités d'honneur leur parler du toujours plus grand succès de l'exposition et, il va sans dire... d'agriculture.

Comme orateurs à cette soirée, laquelle eut lieu le samedi 2 août, à l'ITA de Saint-Hyacinthe, se sont succédé à la tribune: le maire-suppléant de la ville, Pierre-Paul Beaugrand; le ministre du Revenu du Québec, Michel Clair qui agissait à titre de représentant de son confrère de l'Agriculture, Jean Garon; le président du conseil d'administration et de l'exécutif de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, Hermel Giard; le député de Saint-Hyacinthe au fédéral et secrétaire parlementaire à l'Agriculture, Marcel Ostiguy; et le conférencier invité, sous-ministre de l'Agriculture du Canada, Gaëtan Lussier.

Pour le moins que l'on a mis de l'emphase sur la présence



Le sous-ministre de l'Agriculture du Canada, M. Gaëtan Lussier, lequel en période de vacances, en a profité pour venir parler aux gens du monde agricole régional.

exceptionnelle de M. Lussier, c'est certes l'allocation de celui-ci qui a semblé retenir le plus l'attention. Ce dernier, sans avoir rien de précis à divulguer, sauf peut-être que la décennie 80 sera celle de l'alimentation, a discouru sur des thèmes tels la progression de l'agriculture au Canada, la mise en marché, le développement régionale, les exportations et la faim et la

misère dans le monde, tout en n'oubliant pas dans son introduction de vanter les mérites agricoles de la région et de reconnaître le succès et l'importance de l'exposition de Saint-Hyacinthe.

Quant aux autres invités de marque qui ont mis à l'épreuve leurs talents d'orateurs, sont toujours à faire ressortir les propos de Michel Clair qui tout en mettant le paquet sur la prospérité agricole de la région, a quand même tenu à faire remarquer que Drummondville (où il est député) n'est qu'à seulement 30 milles de Saint-Hyacinthe.

De même n'est pas à laisser pour compte l'allocation prononcée par M. Ostiguy, lequel a entre autres insisté sur la participation indispensable des femmes au monde agricole. De plus, comme tous les autres qui n'avaient que d'éloges pour l'exposition, celui-ci a mentionné le fait qu'il est important pour les "urbains" que des manifestations semblables se tiennent. Ceci, d'après lui, permet à ces gens de voir ce que font les agriculteurs et en outre de justifier les coûts des denrées agricoles.

Kimberly-Clark

On s'en va en conciliation

par Alain Rodier

Les négociations entourant le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués de Kimberly-Clark en sont maintenant à l'étape de la conciliation et les premières rencontres prévues pour les 14 et 15 août entre les deux parties risquent fort d'être déterminantes.

Des deux côtés de la barrière, on observe présentement un silence prudent pour la bonne raison qu'on semble fonder beaucoup d'espoir sur ces premières séances de conciliation qui se tiendront à Toronto, la semaine prochaine.

Élément nouveau dans le

décor cette année, les employés des usines de Saint-Hyacinthe, Rexdale et Winnipeg se sont regroupés en front commun pour négocier avec leur employeur la question salariale, principale pierre d'achoppement présentement entre les deux parties.

Les questions d'ordre normatif, elles sont négociées localement, et ont déjà fait l'objet d'un accord à Saint-Hyacinthe où l'entreprise compte environ 235 employés syndiqués.

La situation était moins rose toutefois en ce qui concerne les salaires et l'indexation, et les syndiqués, membres du syndicat canadien

des travailleurs du papier (FTQ), ont rejeté à l'unanimité les offres patronales au cours d'une assemblée générale tenue en juin dernier.

Par la même occasion, 80% des syndiqués présents ont confié à leurs représentants le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun.

Les employés de Kimberly-Clark sont sans convention collective depuis le 1er mai dernier. Si l'on s'en tient aux déclarations des deux parties, le portrait pourrait bien être tout autre après les séances de conciliation des prochains jours.

Une occasion en or...

P.B.

La situation prévalant à Saint-Hyacinthe au sujet de l'eau potable a eu l'effet d'attirer un certain nombre de vendeurs d'appareils de toutes sortes qui auraient pour fonction de "purifier" totalement l'eau potable de l'aqueduc.

Les consommateurs sont invités à redoubler de prudence en la matière et une consultation auprès des spécialistes en plomberie et eau potable de la région pourrait faire économiser des

sommes importantes aux contribuables.

D'ailleurs, il se pourrait que les organismes chargés de la protection des consommateurs viennent voir les choses de plus près d'ici peu.

Il s'en trouve pour proposer en quelque sorte le "remède miracle"... mais à fort prix. Les systèmes offerts vont du "central" à l'appareil qui est fixé sur la chante-pleure.

Il ne serait pas facile de faire la part des choses en la matière car plusieurs garantissent une eau débarrassée des bactéries et

microbes. Et certains démarcheurs parleraient même d'une lutte contre toute possibilité de leucémie provenant de l'eau, affirmation qui n'a pas été vérifiée scientifiquement à ce jour dans le cas de Saint-Hyacinthe.

Les consommateurs doivent se méfier et prendre toutes les informations avant d'engager des dépenses pouvant atteindre jusqu'à \$700 et plus alors que la valeur marchande de l'appareil, installé par un professionnel, serait de l'ordre de \$250.

Farnham

De l'eau potable... enfin!

Par A.R.

La farce ou plutôt la tragi-comédie est terminée à Farnham!

Après avoir pris leur mal en patience durant plus de deux mois, les citoyens de Farnham viennent de recevoir la bénédiction du ministère de l'Environnement et peuvent enfin s'abreuver à l'eau du robinet.

L'interdit qui frappait la ville de Farnham depuis le 2 juin dernier, a finalement été levé le lundi 4 août, après les épisodes rocambolesques des dernières semaines.

Au cours de la semaine dernière, on a effectué les réparations qui s'imposaient au système d'urgence mis en place à Farnham et depuis vendredi dernier, on a procédé

au nettoyage du réseau d'aqueduc.

Les résidents de Farnham, assure le ministère de l'Environnement, peuvent donc boire sans crainte cette nouvelle eau potable puisée dans la branche sud de la Yamaska où le débit de l'eau est très rapide et présente une meilleure oxygénation que dans la branche nord.

Ce système d'urgence sera en opération pour quelque mois, le temps de procéder à l'installation d'une conduite souterraine pour alimenter en eau potable la ville de Farnham.

Cette solution définitive, qu'on espérait dans un premier temps mettre en place pour le mois de septembre, pourrait bien toutefois fonctionner en novembre seulement, puisqu'à l'aqueduc de Farnham, on croit qu'un délai de trois mois sera nécessaire pour l'installation d'une telle conduite.

D'ici là, les citoyens de Farnham devront conjuguer avec ce système d'urgence, système qui risque fort de faire encore des siennes puisque le canal d'amenée, installé à cet endroit date du début... du siècle.

VOS PROCHAINES ÉCHÉANCES

Pour le remploi de ces fonds nous avons un choix varié

d'obligations recommandables

Nous vous suggérons de nous informer de vos disponibilités et de la catégorie de titres que vous préférez. Nous soumettrons à votre approbation diverses obligations rapportant un intérêt annuel de 11 1/2 à 12 1/4%, qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Nous serons heureux de répondre également à toute autre demande de renseignements.

RENÉ DESJARDINS

Assisté de

HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU

1600, boul. Girouard, SAINT-HYACINTHE 774-5316-17

Représentants

Grenier, Ruel et Cie Inc. fondée en 1946

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal

éditorial

Une question d'harmonie...

La tragédie que vivent certains apiculteurs de la région n'est pas nouvelle et il y a tout lieu de croire qu'elle pourrait se reproduire à l'avenir.

Mais cette situation tragique devrait permettre d'une part une réflexion sur l'utilisation de produits chimiques pour contrôler le développement agricole et d'autre part une meilleure compréhension de l'interdépendance de différents secteurs; d'où la nécessité de les développer en harmonie.

Lorsqu'il est question de lutter contre les dommages que peut exercer la pyrale par exemple, il ne faut prendre les choses à la légère. Mais encore faut-il que le tout s'inscrive dans autre chose qu'une crainte estimée, compte tenu des dommages réels qui peuvent découler de l'utilisation massive de pesticides.

Bien peu de gens connaissent vraiment les effets possibles et réels des milliers de tonnes de produits chimiques utilisés par l'agriculture moderne pour obtenir des récoltes optimales.

Des études ont permis d'établir que plus souvent qu'autrement, on utilise une arme disproportionnée par rapport au moyen à atteindre; on utilise "une masse pour tuer une mouche" en quelque sorte.

Immédiatement d'aucuns penseront sans doute qu'il n'y a pas de risques à prendre et que mieux vaut prévenir que guérir.

Ce n'est pas nécessairement vrai, surtout lorsque le remède est excessif et chose encore pire, lorsque les effets de ces derniers sont dévastateurs, sans faire entrer en ligne de compte les effets secondaires que l'on remarque si peu.

En 1979, il a été permis d'établir que l'agriculture nord-américaine (entendre les États-Unis bien sûr) faisait une sur-utilisation des produits chimiques, aussi bien sous forme de superfertilisants que de pesticides ou d'herbicides.

Mais cette constatation qui aurait dû entraîner un flot de protestation de toutes les couches de la société est

restée inerte en quelque sorte. Il faudra attendre, sans doute trop tard, que toute cette sur-utilisation produise des effets négatifs avant de voir le monde ordinaire réagir.

Pourtant, lorsqu'il a été établi que les aérosols détruisaient une partie importante de la couche atmosphérique, des actions furent entreprises et aujourd'hui, la tendance a été renversée bien qu'encore existante.

À quand les fertilisants et les produits agricoles biologiques et en remplacement de ce qui est offert aux producteurs? Ce n'est peut-être pas pour bientôt d'autant plus que la production de tout cela est entre les mains de compagnies qui ne lâcheront pas facilement.

La discussion n'est même pas amorcée pour la peine en cette matière très délicate et elle durera longtemps.

En attendant toutefois, il faut continuer à vivre et les producteurs qui craignent à juste titre les méfaits d'un insecte comme la pyrale de même que les apiculteurs doivent pouvoir vivre

côte à côte. Pour cela, il faut que chacun accepte de prendre place autour d'une même table pour avoir une vue d'ensemble de toute la question; laquelle comme chacun s'en doute, est fort complexe.

Mais comme le soulignait un responsable de l'apiculture, c'est sur la base d'une entraide mutuelle que des solutions à court terme doivent être trouvées pour éventuellement conduire à d'autre chose.

Il y va de l'intérêt de toute l'agriculture et le temps est sans doute venu de montrer que ce secteur peut connaître un développement harmonieux et correspondant totalement à l'image provinciale que la majorité de la population se fait de la "campagne" et non de plus en plus une source grandissante de pollution intense et dangereuse.

Il faut produire plus pour assurer la survie. Mais comment survivre dans un milieu impropre. Cette question est soulevée maintenant, même si la réponse doit tarder.

Pierre Bornais

lettres OUVERTES

En marge du congrès des vétérinaires...

Québec, 1980-07-24

Monsieur Denis Chartier, président
Courrier de Saint-Hyacinthe
655, ave Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe

Monsieur,

J'ose, par la présente, au risque de perturber votre quiétude, vous faire très succinctement le rapport d'événements qui se sont déroulés dans la ville dont votre journal porte le nom et ce, les 19, 20 et 21 juin de la présente année.

Après avoir avec minutie, épluché les quatre cahiers de chacun des numéros du Courrier, datés du 25 juin, du 2, du 9 et du 16 juillet et n'ayant dans aucune colonne découvert le moindre entrefilet faisant allusion à la tenue de ces réunions, je me dois, compte tenu de la vocation régionale de votre hebdo, d'informer ceux qui en assurent la circulation des faits qui en dépit de l'opinion de vos rédacteurs ont certes autant de valeur et d'importance que les nouvelles, la plupart du temps anodines, véhiculées à la une et ce, à longueur d'année dans vos colonnes.

Si on avait chez-vous, donné suite à ma lettre d'invitation vos lecteurs auraient été informés qu'aux dates précitées plus haut à la Faculté de Médecine vétérinaire sise au 3200, rue Sicotte de votre ville, la seule Faculté Vétérinaire française en cette terre d'Amérique et à la seule Faculté universitaire que possède Saint-Hyacinthe, se tenait le 41e congrès de la profession vétérinaire qui groupe un millier de membres, la plupart ayant reçu leur doctorat à la Faculté qui a pignon sur rue dans votre patelin et ce, depuis septembre 1947.

Si au lieu de répondre, le 19 juin, au téléphone du secrétaire de l'Ordre, le Dr Henri-Paul Girouard, qu'il ne sentait et ne voyait pas l'intérêt pour la presse locale d'un tel congrès, ce même journaliste avait daigné assister à nos journées d'études, il aurait touché du doigt les efforts déployés par la profession pour ajouter à la qualité de la vie en améliorant l'environnement.

En effet, un des thèmes développés portait sur "le vétérinaire et l'environnement". Sujet de rêve pour des maskoutains aux prises avec des problèmes d'eau dite potable, situation qui semble vouloir s'établir en permanence chez-vous.

Vos scribes auraient pu informer les producteurs de bovins laitiers et de boucherie de la région, des résultats de la recherche visant à optimiser la productivité de leur troupeau. Directement, le public consommateur y aurait trouvé son compte, suite à l'exposé exceptionnel du professeur Steel, réputé internationalement, sur la situation des anthroozoonoses dans le monde, terme qui comme vous le savez, se définit par "Maladie infectieuse transmissible des animaux vertébrés à l'homme et inversement".

Vos lecteurs auraient en plus bénéficié du compte rendu de l'assemblée générale de l'Ordre et obtenu une information de première main sur ce qui a trait au fonctionnement de cet organisme voué à la protection du public consommateur.

Votre journaliste en se rendant à l'inauguration des locaux du siège social de l'Ordre au 2200, ave Pratte, événement auquel il était aussi invité, en plus d'évaluer la qualité et l'aspect fonctionnel des locaux, aurait pu noter la présence de l'autorité civile et religieuse ainsi que des représentants des différents corps intermédiaires, réaliser que le numéro civique du secrétariat de l'Ordre correspond en tout point à celui où l'imprimerie du Courrier expédie des factures d'impressions et d'où partent à intervalles réguliers des chèques substantiels faits à l'ordre de la même imprimerie.

Enfin, vos lecteurs auraient peut-être été impressionnés d'apprendre que le samedi 21 juin en la salle Léon Ringuet du Collège d'Enseignement général et professionnel, soixante-neuf diplômés de la faculté vétérinaire, suite à l'obtention de leur doctorat, en présence de parents, de professeurs, de confrères professionnels, recevaient la licence leur donnant droit à l'exercice de la médecine vétérinaire.

Voilà, monsieur Chartier, quelques remarques que me dicte l'abstention pour ne pas dire l'incurie de vos employés.

En page frontispice de votre édition du 25 juin, à la place de la photo de Terry Fox de la Colombie Britannique, même si j'éprouve à son endroit beaucoup de sympathie, il me semble qu'on aurait pu faire état de ce congrès et des événements reliés à lui.

Qu'en pensez-vous?

Dr Philippe Demers
Président
Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec

N. D. L. R.: En prenant connaissance de l'opinion exprimée par le Dr Demers au sujet du contenu de notre journal, nous nous demandons pourquoi celui-ci fait tout un plat parce que "son" congrès n'a pas été au nombre des choses anodines dont il fait mention.

Heureusement, d'autres personnes, et beaucoup plus compétentes en la matière que le Dr Demers, sont appelées régulièrement à juger du Courrier et leur opinion est bien différente.

Il importe de préciser toutefois qu'au cours de la conversation téléphonique avec le secrétaire de l'Ordre, il a été question de la politique suivie par le journal en matière de congrès professionnels à Saint-Hyacinthe et non d'opinions personnelles. Il a même été question d'un exposé sur le vétérinaire et l'environnement, question pouvant représenter un intérêt certain. Mais compte tenu des contingences exposées alors, une collaboration positive et plus efficace de l'Ordre pour diffuser cet exposé aurait été certes plus appréciée que le texte plutôt acerbe de son président.

Grâce à d'autres sources, un texte sur le sujet est maintenant disponible, avec

quelque retard il faut l'admettre mais c'est la période annuelle des vacances pour tout le monde!

C'est sans doute cette colère tout aussi aveuglante qui n'aura pas permis au signataire de voir la photo sur les 69 nouveaux vétérinaires

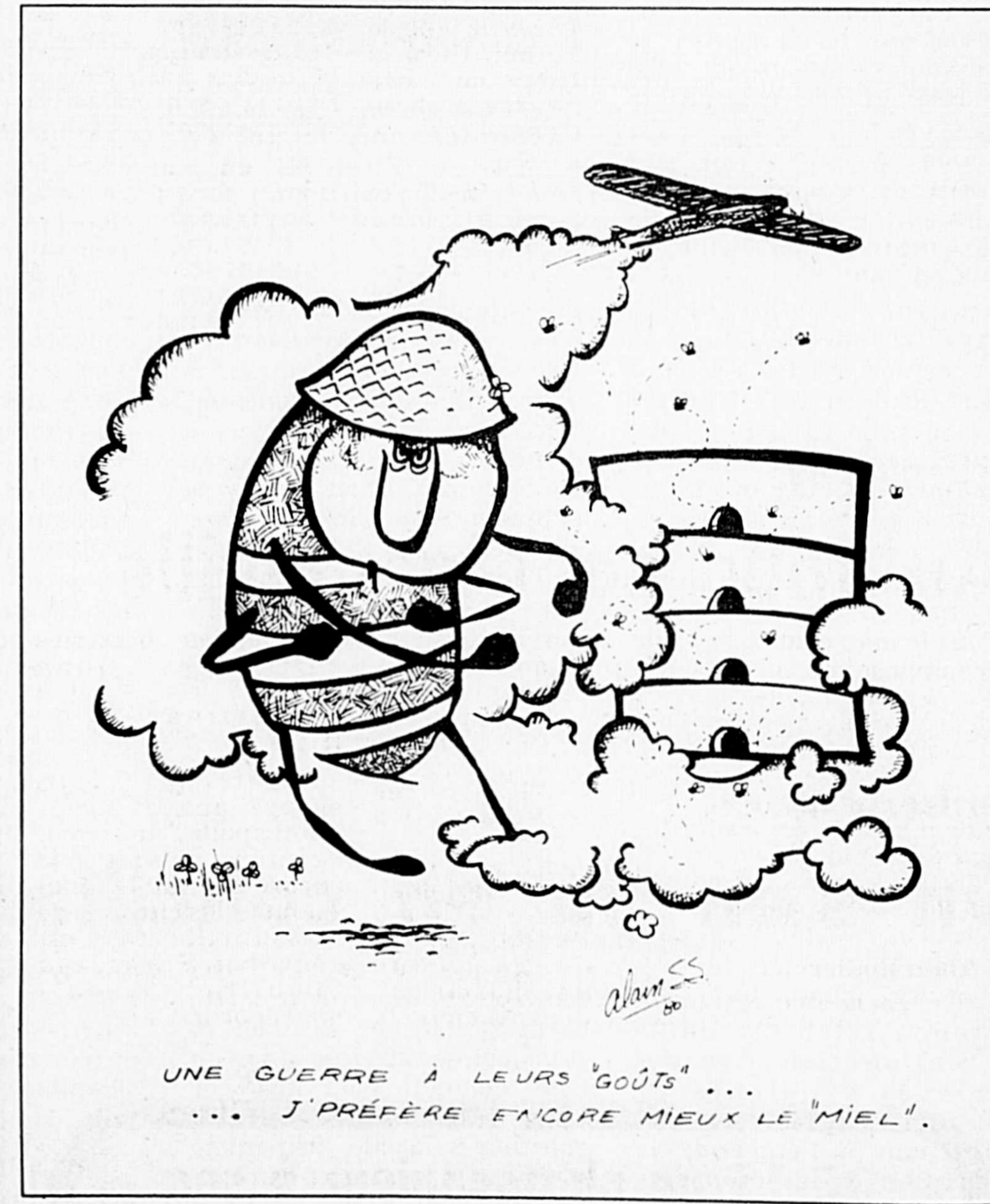
publiée en page A-10 de l'édition du 9 juillet.

Le Dr Demers a sans doute raison de trouver que les délais sont long et la photo officielle de l'ouverture du nouveau centre de secrétariat aurait pu être publiée seule. Notre erreur aura sans

doute été d'attendre pour placer le tout dans un bloc.

Pour les autres affirmations du Dr Demers, elles n'attirent aucun commentaire.

Pierre Bornais
Rédacteur en chef



le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 40¢ la semaine - \$20.00 par année.

Poste: Au Canada \$18.60 par année

aux États-Unis \$30.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raïche, Louise Lamothe, Alain Radier
J.-Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lasonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin
Maquettiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Accidents de la route

Une véritable hécatombe chez les moins de 25 ans

Par Alain RODIER

Le 18 juin dernier, Sylvain Bathalon perdait la vie dans un accident de motocyclette, dans le rang Salvail, à La Présentation.

Seulement huit jours plus tard, soit le 26 juin, Gilles Borduas connaissait une mort atroce en étant brûlé vif dans sa camionnette, suite à une collision avec un camion de transport.

Enfin, samedi plus précisément, Annie Couture et Maxime Constant figuraient parmi les quatre personnes qui ont trouvé la mort dans un tragique accident de la circulation qui s'est produit à Saint-Paul d'Abbotsford.

Livrées comme cela, dans un style neutre et sans plus de détails, ces données, tout comme les habituels bilans de fin de semaine qu'on peut entendre à la radio entre deux messages publicitaires, ne révèlent pas tout l'ampleur de ces drames.

Qu'avaient en commun tous ces gens dont on vient de faire l'énumération, exception faite qu'ils aient perdu la vie dans des accidents de la route comme plus de 1,700 Québécois à chaque année?

Tout bonnement, ou plutôt tragiquement, ces derniers étaient tous âgés de moins de vingt ans! Bien triste bilan, depuis le début de l'année, les acci-

dents de la route dans la région ont surtout fauché des jeunes de moins de 25 ans.

En fait, la situation est tout bonnement catastrophique dans notre région. Sur les 14 mors que la route a faits dans le territoire couvert par la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe, pas moins de 10 (oui, vous avez bien lu... 10) étaient âgés de 25 ans et moins.

Comme si le tableau n'était pas assez tragique, les autres victimes de la route n'étaient âgées que de 31 ans, 45 ans, 47 ans et 50 ans.

Du côté de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe, on dénombre à date cette année trois victimes d'accidents de la route, et même si on ne dispose pas de données aussi fouillées qu'à la SQ, on sait toutefois que parmi ces derniers on compte un adolescent de moins de 15 ans.

Et il y a aussi, bien sûr, la jeune Annie Couture, deux ans, et Maxime Constant, dix ans, qui viennent gonfler ces statistiques effarantes.

Même si ces résultats absolument catastrophiques sont au-dessus de la moyenne habituelle et devraient être ramenés à une proportion moindre à la fin de l'année, disent certains, il n'en demeure pas moins, comme le souligne la Régie de l'assurance-automobile, que les ac-

cidents de la route constituent la deuxième plus importante cause de mortalité prématurée et la première cause d'années potentielles de vies perdues.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à étudier la proportion des décès attribuables aux accidents de la

route au Québec par groupe d'âge en 1975.

Sur les 1,850 accidents relevés au Québec cette année-là, le groupe des 0 à 15 ans en revendiquait (bien tristement) 242 alors qu'on dénombrait 1,005 victimes âgées entre 15 et 34 ans. Les accidents de la route ont donc fait en 1975

par moins de 1,247 victimes âgées de moins de 35 ans.

Qu'ajouter après cela? Sinon qu'un accident ça coûte vraiment trop. Trop d'espoirs perdus irrémédiablement, trop de possibilités envolées, trop de potentiel humain gaspillé... Trop, tout simplement!

Accident en fin de semaine:

Famille de Saint-Pie durement éprouvée

par Gilbert OUELLETTE

Ce qui s'avère être un des accidents les plus tragiques à survenir en fin de semaine dernière, a été la pénible occasion pour des gens de Saint-Pie de perdre un des leurs et de subir de graves blessures.

Encore une fois, de façon immanquable, une collision frontale s'est révélée être sans pitié pour les occupants des véhicules impliqués. En tout, trois véhicules se sont percutés, dont deux ont fait un face-à-face d'une extrême violence.

Cette accident a causé la mort de quatre personnes et en a blessé autant. Les

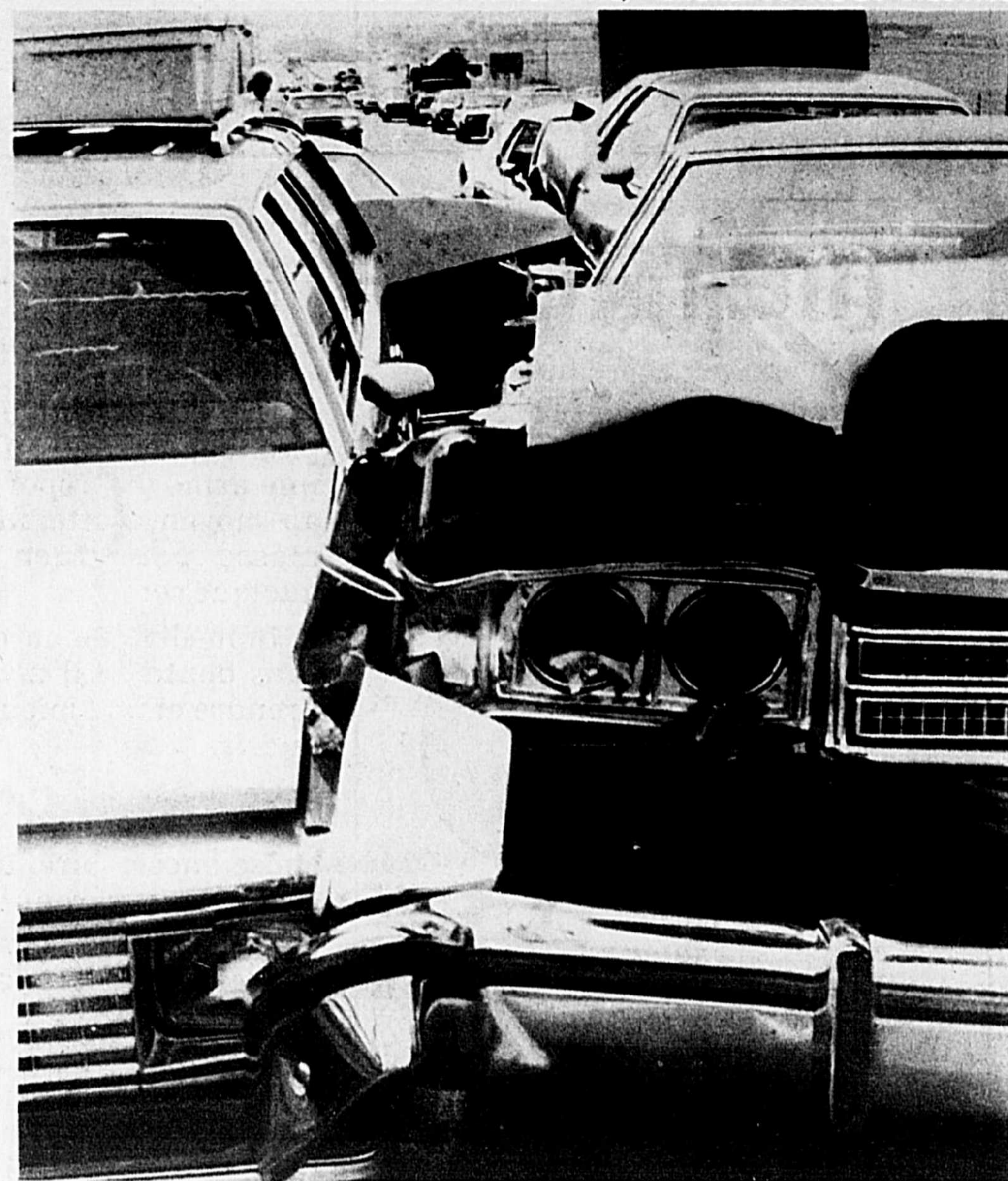
victimes sont: deux jeunes enfants; Annie Couture, 2 ans seulement, du rang de la Presqu'île à Saint-Pie et Maxime Constant, 10 ans, de la rue Alfred à Montréal-Nord; et un couple; Donald Lévesque, 27 ans et sa femme Yolande, 26 ans, de la rue Baillonne à Montréal-Nord.

Les premières constatations sont à l'effet qu'à 6 heures 05, le samedi matin 2 août, sur la route 112 à Saint-Paul d'Abbotsford, un des deux véhicules impliqués dans ce front, circulait, pour des raisons qui restent indéterminées, dans la voie de l'autre.

Dans une de ces deux voitures, le bilan

tragique est le suivant: Gilles Couture de Saint-Pie, sa femme Gyslainne et leur fils Yannick subissent tous des blessures et la petite Annie succombe, tandis que dans l'autre le résultat est encore plus catastrophique, les trois occupants meurent sur le coup, apparemment brûlés vifs.

Pour ce qui est du troisième véhicule, fort heureusement, on ne déplore aucune victime. Celui-ci d'après les quelques informations recueillies, auprès de la S.Q. de Marieville, était occupé par Pierre Gendron de Montréal, lequel, paraît-il, n'aurait pas subi des blessures d'une extrême gravité.



Le samedi 2 août, vers les 16 heures, pour des motifs encore ignorés des policiers, un spectaculaire carambolage, impliquant 7 voitures, est survenu sur le pont de la transcanadienne enjambant la rivière Richelieu à la hauteur de Beloeil. Fort heureusement, il y a eu plus de peur que de mal, puisqu'à la SQ de Saint-Julie on ne fait état que de blessés mineurs. (photo Gilbert Ouellette)

Bilan policier pour l'expo:

Pas d'incident majeur

par Gilbert OUELLETTE

En dépit d'une affluence anormale d'étrangers qui séjournent ou qui ne font que passer à Saint-Hyacinthe durant la semaine de l'exposition, à la Sûreté municipale, on ne rapporte aucun incident majeur.

Tout au plus, en guise de bilan sommaire, la police signale quelques pertes de porte-monnaie, des enfants qui se sont égarés, de petites batailles, en fait de bien petites choses.

De plus, cette surabondance de gens, occasionnant par le fait même un nombre accru de véhicules circulant dans les rues de la ville, n'a pas semblé ennuyer outre mesure nos policiers municipaux.

Chose certaine, si les

forces de l'ordre n'ont pas eu trop de mal à contenir cet envahissement passager, c'est dû en grande partie à un accroissement des effectifs en cette période spéciale de l'année.

Sur le terrain de l'exposition, quatre policiers en uniforme, ceux-ci en quasi permanence au poste aménagé pour cette occasion, et deux autres en civil, se

promenant discrètement dans la foule, assuraient un minimum de sécurité. Et à ne pas oublier que ces derniers de la municipale étaient épaulés par une cinquantaine d'agents de sécurité, de même que par des membres d'escouades spéciales de la SQ et de la GRC. En somme, tout s'est déroulé dans un ordre impeccable et ce, sans doute, au plus grand plaisir de tous.

Fuite d'hydro-carbure aux Salines

par Gilbert OUELLETTE

Selon les termes du responsable du Service de la protection de l'environnement pour Saint-Hyacinthe, M. Patrick Dezainde, la fuite d'hydro-carbure au parc des Salines, dont le journal a fait mention dans son édition du 23 juillet, est maintenant un incident clos.

recherches qu'avaient entreprises l'équipe de M. Dezainde en collaboration avec le Service des incendies et la voirie de la ville de Saint-Hyacinthe, la provenance de cette fuite a pu être localisée assez facilement.

De façon formelle, le responsable a été identifié et les réparations nécessaires ont été effectuées dans les

plus brefs délais. Sans que de nom soit mentionné, l'appert hors de tout doute que c'est une industrie, située près de la transcanadienne, non loin des Salines qui était la source de ce déversement.

Si au Service de protection de l'environnement on préfère taire le nom du fautif, c'est tout simplement que la coopération dont a fait

preuve l'industrie en question a été des plus exemplaires. Paraît-il qu'à cet endroit, on ignorait tout de cette fuite, causée par une défaillance du système d'approvisionnement en huile de la machinerie.

C'est donc que maintenant, selon les responsables de l'opération, tout est sous contrôle. Fort

probablement d'ici peu, tous les signes de pollution auront complètement disparu à cet endroit. Ce qui peut signifier que les amoureux de la nature habitués à le fréquenter, pourront continuer à le faire en toute quiétude, mais sans toutefois être gênés par des odeurs ou couleurs pas trop conformes au milieu environnant.

Eau potable

Au tour de Massueville

Décidément, du côté de l'environnement, les mauvaises nouvelles se suivent et se ressemblent. Après les citoyens de Saint-Hyacinthe et de Farnham, c'est maintenant au tour des résidents de Massueville à se méfier de leur eau "potable".

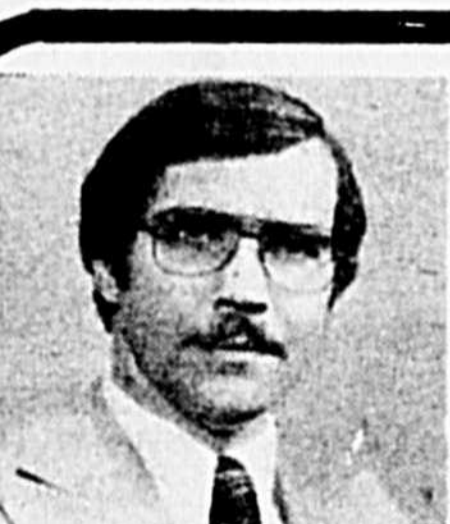
Mercredi dernier (le 30 juillet), le ministère de l'Environnement

invitait à son tour la population de Massueville, située dans le comté de Richelieu, à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer.

Là aussi, des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par le réseau d'aqueduc municipal indiquaient, la semaine dernière, la

présence de bactéries coliformes, signe évident de contamination de l'eau.

L'avis qui a été envoyé aux autorités municipales, mercredi dernier, n'avait pas encore été levé le lundi 4 août et les citoyens de Massueville devront donc boire leur eau "bouillie" jusqu'à nouvel ordre.



CHRONIQUE DE L'ASSURANCE

par Robert Morin C. D.A. ASS.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉ

La Ville de Saint-Léonard ordonnait dernièrement la démolition de la maison d'un citoyen parce qu'elle était construite trop près de la rue. Ce n'est qu'après avoir reçu l'avis formel que ce citoyen a réalisé qu'une servitude existait avant même qu'il achète la maison.

Si le propriétaire de la maison avait souscrit une assurance pour garantir ses titres de propriété, l'Assureur aurait, à ses frais, tenté de réfuter l'ordonnance de la Ville. Si l'ordonnance s'était avérée valide, il aurait payé les sommes nécessaires pour régler le litige. Ces sommes incluent même les coûts de démolition et de reconstruction au besoin.

Les recherches effectuées par les notaires et par les avocats devraient permettre de découvrir toutes les servitudes comme les arrérages de taxes, les hypothèques, les jugements pouvant affecter les titres de propriété, etc.

Il se glisse quand même des erreurs. Malgré des recherches sérieuses à propos du titre, on peut découvrir par la suite que le vendeur ne détenait pas tous les intérêts dans le titre, un héritier détient toujours un intérêt, des documents ont été contrefaits, un avis légal a mal été ou pas été servi, etc. Enfin, ce ne sont pas les problèmes qui manquent. Voici d'ailleurs pourquoi l'assurance des titres devient si populaire auprès des hommes d'affaires et que les prêteurs sur hypothèque l'exigent de plus en plus.

COMMENT?

L'assurance d'un titre se souscrit lors de l'achat de la propriété et elle est valide tant et aussi longtemps que le propriétaire le demeure. Si vous prévoyez acheter une propriété prochainement, communiquez avec nous. Nous vous informerons davantage.

LES SOMMES REQUISES POUR TRANSFÉRER LE RISQUE
Pour garantir les titres d'une résidence de 50000\$, il en coûte 175\$. Les taux sont de 3,50\$ par 1000\$ jusqu'à 50000\$ et ils diminuent pour n'être que de 1\$ par 1000\$ à 1,000,000\$ et plus.

Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. me communiquer.

Assurances Générales et Vie



ASSURANCES ROBERT MORIN et ASS. inc.

125, rue Principale, Upton, Québec J0H 2E0 549-4225

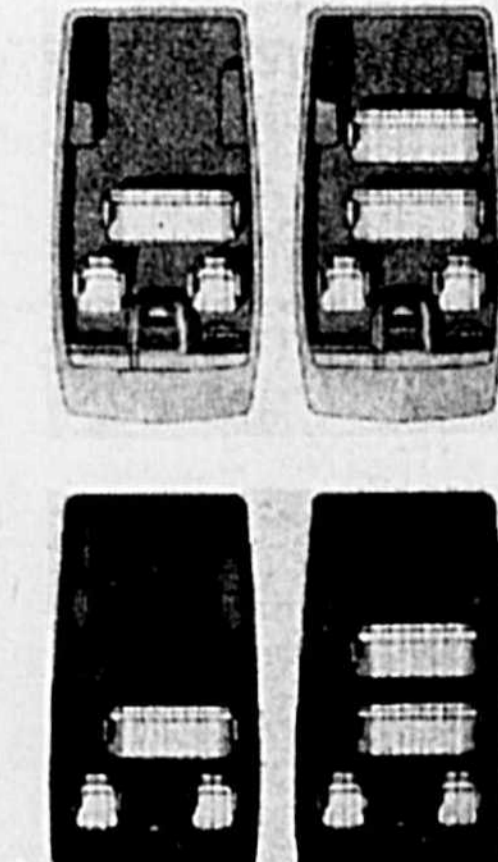
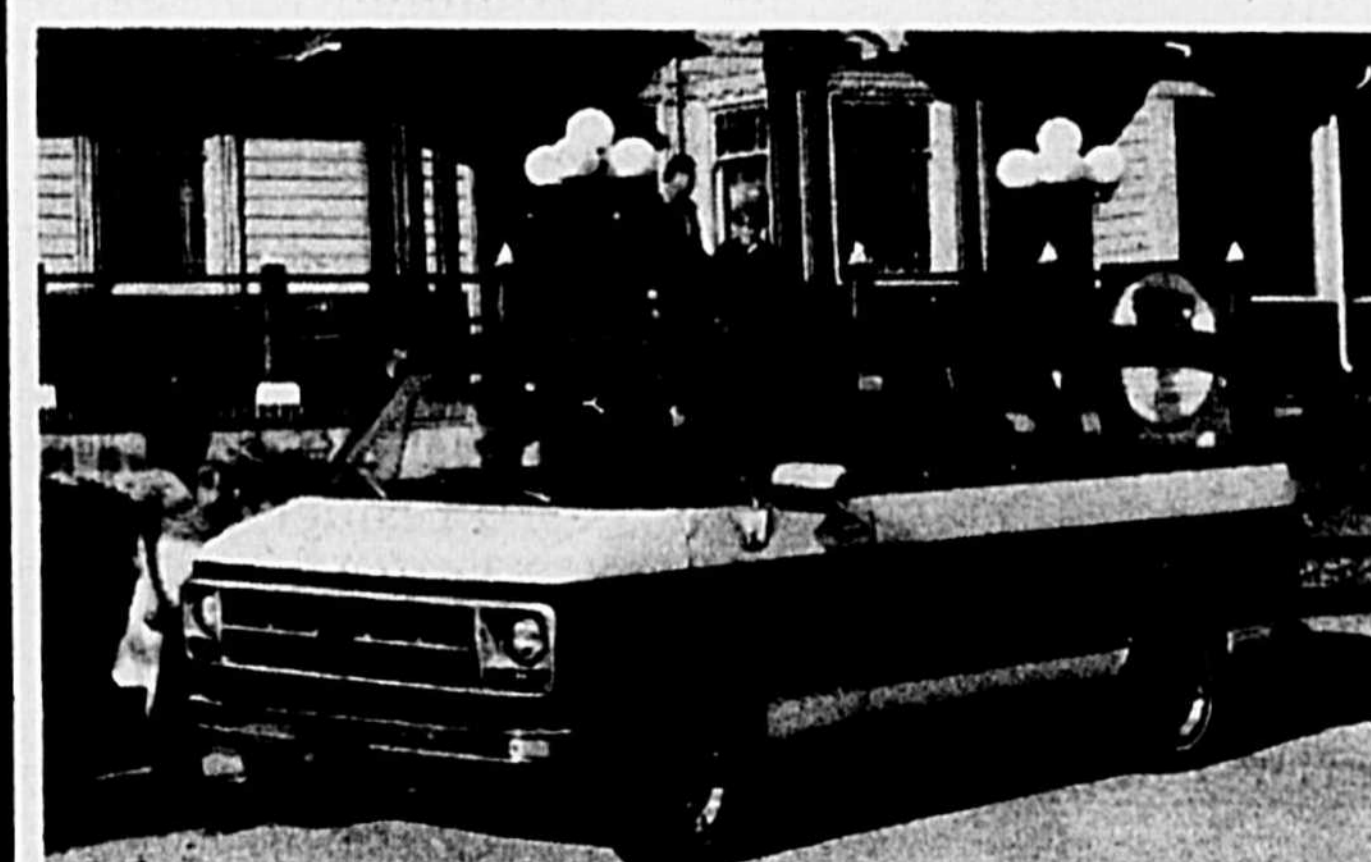


ACME

PONTIAC-BUICK INC

3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

Spécial de la semaine Rally Wagon 1980 jusqu'à 12 places

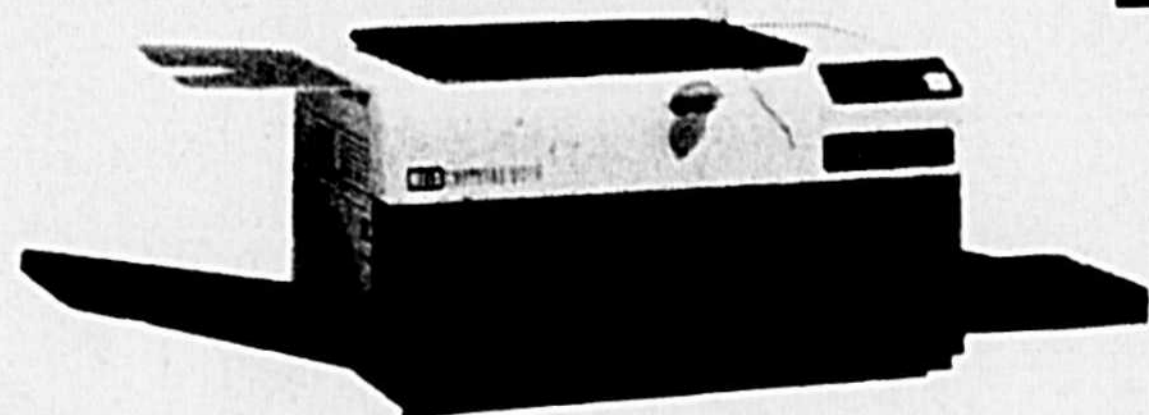


Ornementation du Rally standard: plaques "Rally Wagon" aux ailes avant, plaque brillante "GMC" à la porte arrière gauche, pare-chocs à peinture argent, roues à peinture blanche, cache-moyeux brillants avec garniture noire et lettres GMC rouge-orange, deux rétroviseurs chromés, deux avertisseurs électriques à double tonalité.

Plan de financement GMC ou bancaire

DC-15 un photocopieur à sec

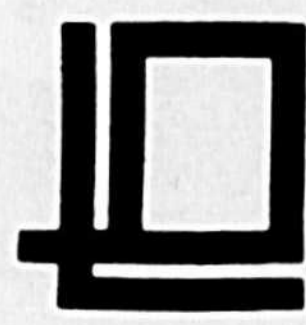
permettant la réalisation de copies d'excellente qualité sur toute sorte de papier.

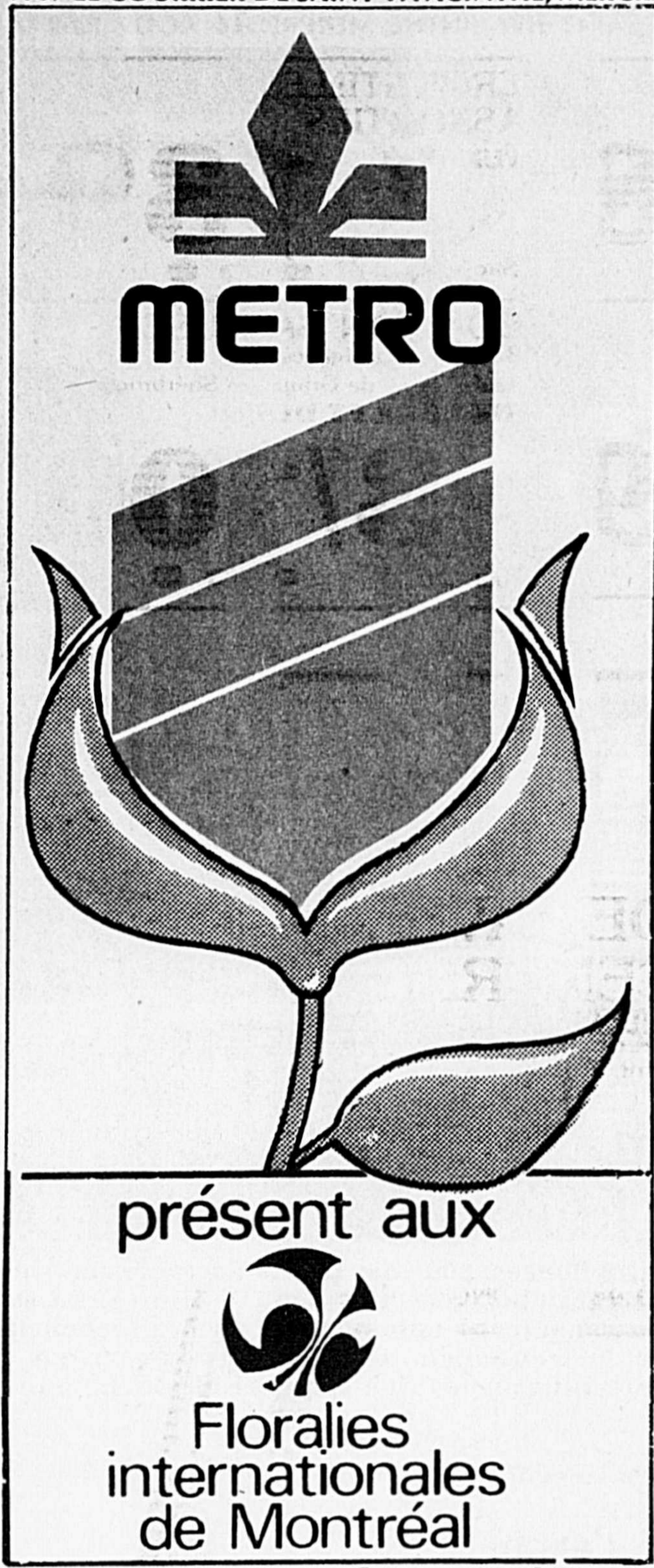


LEMIEUX DACTYLO INC.

Equipements de bureau


2260, rue Martel, secteur La Providence Saint-Hyacinthe, Québec J2T 1Y2 Tél.: 773-2251





METRO

présent aux



Florales
internationales
de Montréal

Plus

pour vous!

**ÉCONOMISEZ
ENCORE
DAVANTAGE**

SURVEILLEZ
LES CASES
VALEUR *Plus*

Dimanche prochain, les visiteurs des Florales recevront gracieusement un fruit, de la part des maîtres-épiciers.

RÔTI DE SOC
DE PORC FRAIS

1.08

lb

RÔTI D'ÉPAULE
PICNIC
DE PORC FRAIS

88¢

lb

VALEUR *Plus*

CANTALOUPE
Produit de la Californie
Cat. Canada No. 1 gr 23

59¢

ch



FESSE DE JAMBON
Découennée, sans jarret,
prêt-à-servir, un bout à l'autre

METRO
RICHELIEU

1.08

lb

VALEUR *Plus*

**BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE**

1.28

lb

PRIX HABITUEL lb 1.88 — ÉCONOMIE 60¢

BANANES "DÔLE"
Gros fruits
Produit de l'Honduras

24¢

lb

- POIRES "BARTLETT"**
gr 135
Produit des États-Unis
Cat. Canada de Fantaisie lb **49¢**
- ORANGES "OUTSPAN"**
Produit de l'Afrique du Sud
Dz. **1.39**
- MELON D'EAU**
Produit des États-Unis lb **19¢**
- RAISIN VERT SANS PÉPIN**
Produit des États-Unis
Cat. Canada No. 1 lb **1.49**
- POMMES VERTES "GRANNY SMITH"**
gr 125
Produit de l'Afrique du Sud
Cat. Canada de Fantaisie lb **79¢**
- AVOCAT**
gr 28
Produit des États-Unis ch. **79¢**
- HARICOTS VERTS
OU JAUNES**
Culture du Québec lb **29¢**
- LAITUE "ICEBERG"**
Culture du Québec
Cat. Canada No. 1 gr 18 **2/43¢**

- SAUCISSON DE BOLOGNE**
VISING 2 lb et plus
METRO
RICHELIEU lb **98¢**
- BOEUF FUMÉ**
tranché
METRO
RICHELIEU 4 env. de 57 g **2.28**

- SAUCISSON DE SALAMI**
tout boeuf
tranché ou morceau
METRO
RICHELIEU lb **1.88**
- SAUCISSES
PORC/BOEUF surgelées**
BOEUF MERITE lb **98¢**

- CRETONS**
METRO
RICHELIEU 300 grammes **1.28**
- AIGLEFIN OU SOLE EN PÂTE**
pré-cuit surgelé
portion 2 oz
BOOTH lb **1.99**

- MINIS PIZZAS**
toutes garnies 400 g **1.95**
- DA VINCI**
- SAUCISSES FUMÉES**
régulières ou
tout boeuf 1 livre **1.48**
- MAPLE LEAF**
- SAUCISSON DE BOLOGNE**
tranché 500 g **1.99**
- MAPLE LEAF**
- JAMBON CUIT**
tranché 175 g **1.58**
- MAPLE LEAF**

Faites confiance à

PÂTE DENTIFRICE
CREST **1.48**
 Tube 150 ml.

MARGARINE MOLLE
100% HUILE DE SOYA
 Disponible au Québec seulement

LACTANTIA **89¢**
 Bol 1 lb.

RELISH SUCRÉE

HABITANT **88¢**
 Pot 15 oz

DIACHYLONS ADHÉSIFS

CROIX BLANCHE **1.39**
 Boîte 60's

PÂTES ALIMENTAIRES ASSORTIES **1.08**
LANCIA
 Cello 32 oz

JUS DE TOMATES
 Canada de fantaisie
BRIGHT'S **3/89¢**
 Boîtes 19 oz.

JUS D'ORANGE
 sucré ou non sucré
OU JUS DE PAMPLEMOUSSE
 non sucré

FBI **1.48**
 Bocal 64 oz.

DÉTERSIF À LESSIVE

TIDE **6.89**
 Boîte 12 lt.

NOURRITURE POUR CHIENS

TOPS **39¢**
 Boîte 25.5 oz.

ASSOULISSEUR DE TISSUS

METRO RICHELIEU **1.28**
 Cont. 128 oz.

BOISSON GAZEUSE SAVEURS ASSORTIES

METRO RICHELIEU

DÉTHERGENT LIQUIDE

MIR **1.58**
 Cont. 2 x 750 ml.

BISCUITS

LIDO GOGLU **1.28**
 Boîte 800 g.

BISCUITS
 Tartes aux fraises 400 g.
 Feuille d'érable 400 g.
 Petit Graham 350 g.
 Guimauves assorties 400 g.

DAVID **1.09** Sac

CROUSTILLES ASSORTIES **1.39**
 Sac 300 g.

BOISSON GAZEUSE
 Bouteilles consignées
 Sauf régions de Granby et Sherbrooke
KIK-COLA ET DENIS **3/1.00**
 Bout. 750 ml.

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
WHITE SWAN
 Paq. 2 roul.

1.08

VALEUR Plus

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
METRO RICHELIEU
 Cont. 128 oz.

68¢

PRIX HABITUEL 1.04 — ÉCONOMIE 36¢

VALEUR Plus

PETITS PAINS À HOT DOG OU HAMBURGER
METRO RICHELIEU
 Sac 12's

68¢

PRIX HABITUEL 1.02 — ÉCONOMIE 34¢

EAU MINÉRALE NATURELLE GAZÉIFIÉE
MONTCLAIR
 Bout. 750 ml.

2/1.00

MOUTARDE PRÉPARÉE
SCHWARTZ
 Pot 16 oz

48¢

SAVON DE TOILETTE
 (format de bain) blanc ou rose
GENTLE TOUCH pain **49¢**

SHAMPOOING

HEAD & SHOULDERS **1.59**
 Bout. 175 ml.

BRIQUET JETABLE

CRICKET Unité **89¢**

COUCHES DE JOUR JETABLES

PAMPERS Boîte 30's **2.99**

CÉRÉALES À L'AVOINE OU MÉLANGÉES POUR BÉBÉS

HEINZ Boîte 16 oz. **1.94**

ALIMENTS ASSORTIS EN PURÉE POUR BÉBÉS

HEINZ Bocal 4.5 oz. **31¢**

CONFITURE DE FRAISES PURE Pot 24 oz. **2.09**

KRAFT

DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE

CASCADE boîte 50 oz **2.79**

HUILE VÉGÉTALE

CRISCO Bout. 1.5 lt. **2.71**

BEURRE D'ARACHIDES CRÉMEUX

YORK Pot 1 kg. **2.39**

MÉLANGE POUR THÉ GLACÉ
 ordinaire ou tropical

NESTEA Cont. 24 oz **2.29**

BETTERAVES MARINÉES

HABITANT Pot 24 oz. **99¢**

PETITS CORNICHONS
 À L'ANETH
CORONATION Pot 32 oz **1.19**

CORNICHONS À LA POLONAISE

CORONATION Pot 32 oz **99¢**

CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE

TANG Canette 650 g. **2.59**

POIS VERTS No. 3
 Canada de choix

CARRIÈRE Boîte 19 oz. **59¢**

NECTAR DE PRUNEAUX

BENNETT'S Bout. 24 oz. **99¢**

PAPIER HYGIÉNIQUE
 1 épaisseur blanc ou jaune

CASHMERE Paq. 4 roul. **1.05**

PAPIER-MOUCHOIRS GRAND FORMAT
 3 épaisseurs

KLEENEX Boîte 60's **99¢**

SERVIETTES DE TABLE

KLEENEX BOUTIQUE Paq. 75's **89¢**

NOURRITURE SÈCHES POUR CHIENS

PURINA Sac 2 kg. **1.99**

MAXI-SERVIETTES
 adhésives
STAY FREE bte 10's **1.19**

ALIMENTS SURGELÉS

TARTE
 pacanes 18 oz
 bleuets 24 oz
 cerises 24 oz

FARM HOUSE ch **1.63**

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ

WELCH'S Contenant de 12 oz. **99¢**

FRUITS FRASER VALE
 bleuets, fraises entières

Bte 11 oz. 89¢

RIZ FRIT AU POULET

WONG WING Boîte de 12 oz. **99¢**

AIGLEFIN
 flûtes, fritures

BLUE WATER Boîte de 8 oz. **1.29**

PIZZA 4 x 5"
 fromage/pepperoni de luxe

GUSTO Boîte de 13 oz. **1.69**



Environnement:

Les médecins vétérinaires font un examen de conscience

C'est par le biais de l'agro-alimentaire en quelque sorte que les médecins vétérinaires sont appelés à jouer un rôle actif dans tout ce qui touche l'environnement. Les questions de résidus négligeables, de surdosage de médicaments et le non respect des périodes de retrait, voilà quelques-uns des sujets qui retiennent l'attention des vétérinaires réunis en congrès annuel, à la fin de juin, à Saint-Hyacinthe.

actuelles de dépistage d'intoxications imputables aux produits utilisés dans l'agriculture et l'alimentation (produits soupçonnés d'être contaminants), sont-elles efficaces?

Ne viendra-t-il pas un jour où de véritables maladies de civilisation surgiront dans les troupeaux ou chez l'homme, provoquées en quelque sorte par ce qu'on appelle des "résidus négligeables"?

LES RÉSIDUS: Les méthodes Et alors, ne sera-t-il pas trop tard pour

essayer de déterminer des coupables?

Toutes ces questions constituaient en quelque sorte la matière abordée à ce congrès par les délégués d'une profession regroupant près de 1,000 membres.

Fluor provenant des usines de l'Alcan, insecticide utilisé pour lutter année après année contre la tordeuse d'épinière (le fameux "Fenitrothion"), engrais superphosphatés et nitrates, voilà autant de sujets d'inquiétude

et qui furent abordés par des invités oeuvrant au niveau universitaire ou industriel et qui traitèrent de détection et de traitement lorsqu'il y a intoxication.

À plus ou moins long terme, l'utilisation inconsidérée d'engrais chimiques, des pesticides et d'insecticides puissants en agriculture, ajoutée aux émanations industrielles qui retiennent de plus en plus l'attention, pourrait provoquer une détérioration de la

santé des animaux comme des hommes.

Quelle est dans tout cela la part de responsabilité ou le rôle qui incombe aux vétérinaires?

C'est à ces questions plus particulières que deux spécialistes, les docteurs Mathieu et Berman, respectivement professeur au département de Microbiologie (Université de Montréal) et toxicologue, ont voulu répondre.

PRUDENCE ET RESPECT DES PRESCRIPTIONS:

"Le professionnel véritablement conscient du poids de son geste médical se doit de connaître les produits qu'il a en pharmacie.

Les vendeurs nous offrent sans cesse de nouvelles préparations et il est essentiel, si on veut éviter les abus, de constamment se tenir à jour en ce qui a trait à leur composition, mise en garde et période de retrait". Voilà ce que soulignait notamment le Dr Berman.

Environ 90% des causes de présence de résidus dans les aliments est attribuable au surdosage et à l'irrespect des périodes de retrait. C'est beaucoup à mettre au compte de "l'oubli".

Les vétérinaires ont entrepris une lutte pour exercer un plus grand contrôle sur la distribution des médicaments vétérinaires et cela est pleinement justifié.

Encore faut-il selon les conférenciers que les vétérinaires donnent

l'exemple en quelque sorte en faisant le ménage dans leurs

pharmacies et en exerçant une plus grande vigilance.



Un nouveau vétérinaire venu de loin... Le Dr Patricio Diaz, du Chili, vient de recevoir son diplôme de médecin vétérinaire à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Le tout s'est déroulé à l'occasion de la cérémonie annuelle au cours de laquelle près de 70 nouveaux vétérinaires ont reçu leur diplôme. Il apparaît sur la photo entouré de sa petite famille.



L'ordre des vétérinaires du Québec, qui vient de tenir son assemblée annuelle à Saint-Hyacinthe, aura désormais des locaux de secrétariat à Saint-Hyacinthe, au 2200 de la rue Pratte. Sur la photo, au moment de la cérémonie officielle de la coupe du ruban, dans l'ordre habituel, le député Fabien Cordeau, le Dr Guy Cousineau, doyen de la Faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe; le Dr Philippe Demers, président de l'Ordre; l'abbé Tremblay, curé; P.-P. Beaugard, en remplacement du maire Hamel et le Dr H.-P. Girouard, secrétaire.

Léo Forget présidera les Hebdomadaires régionaux

M. Léo Forget, éditeur des Messagers de LaSalle, Lachine et Verdun, a été élu à la présidence de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone lors du congrès annuel de cet organisme, en fin de semaine dernière, au Manoir Richelieu de La Malbaie.

L'an dernier, M. Forget avait été élu directeur de cet organisme, qui regroupe une centaine d'hebdomadaires francophones.

La carrière de M. Forget dans le monde des publications a démarré en 1959 alors qu'il joignait les rangs du Messenger de Verdun. Quatre ans plus tard, il était nommé

contrôleur de l'Imprimerie Dumont Inc.

En 1970, M. Forget devint secrétaire-trésorier des Publications Dumont Inc.; trois ans plus tard, il cumula le même poste avec Typographie Multi-Media.

Plus récemment, en 1977 M. Forget devint

directeur des Publications Riveraines Inc., des Publications Urbaines Inc. et des Publications du Messenger Inc.



Léo Forget

Finallement, en 1979, il devenait éditeur des Messagers de LaSalle, Lachine et Verdun.

Très actif dans différents mouvements sociaux, M. Forget est bien connu à Verdun, LaSalle et Château-

guay où il fut marguillier, directeur de caisse populaire, président de comité d'école, directeur de centre de loisirs et membre de plusieurs clubs sociaux.

Sa vaste expérience sur le plan de l'administration des publications l'aidera sans doute à assumer pleinement ses nouvelles fonctions à la présidence de l'importante association.

Plans de zonage acceptés

Dans le cadre de l'application de la Loi de protection du territoire agricole, cinq autres municipalités de la région ont maintenant un plan de zonage conforme à la loi qui fut approuvé dernièrement par le Conseil des ministres du gouvernement québécois.

Ces municipalités, les deux premières du comté de Saint-Hyacinthe et les trois autres dans celui d'Iberville, sont Sainte-Rosalie (village), Saint-Barnabé (paroisse), Sainte-Brigide d'Iberville, Sainte-Marie de Monnoir (paroisse) et Saint-Alexandre (village).

D'après les ententes intervenues entre ces municipalités et la Commission de protection du territoire agricole, la superficie de la zone verte est: de 203 hectares pour Sainte-Rosalie, ce qui représente 51,9% de la superficie totale du territoire; de 5,680 hectares pour Saint-Barnabé, ce qui représente 99,5% de la

superficie totale; de 6,809 hectares pour Sainte-Brigide d'Iberville, ce qui représente 98,8% de la superficie totale; de 5,930 hectares pour Sainte-Marie de Monnoir, ce qui représente 97,9% de la superficie totale; et de 10 hectares pour Saint-Alexandre ce qui représente 21,7% de la superficie totale.

Quatre de ces municipalités, compte tenu du rythme de a con-

struction au cours des cinq dernières années, possèdent un potentiel de développement résidentiel pour 10 années encore, sauf pour Saint-Barnabé où celui-ci est réduit à 7 ans.

À l'heure actuelle ces nouvelles acceptations portent à 466 le nombre de municipalités qui sont maintenant sous le coup de la Loi de protection du territoire agricole.

Hommage à Jimmy Hendrix

Un spectacle de musique qui se veut un hommage au défunt guitariste rock Jimmy Hendrix, aura lieu le jeudi 14 août à 20 h 30 au cégep Bourgeois à Saint-Hyacinthe. Ce spectacle intitulé "The spirit of J.H." mettra en vedette Denis Marcotte, lequel en solo, interprétera des pièces de Jimmy Hendrix ainsi que de ses propres compositions. Ce musicien de Longueuil en est à sa première apparition à Saint-Hyacinthe, mais à venir jusqu'à maintenant il s'est produit à Sorel, Contrecoeur, Drummondville et Longueuil.

CHEFS D'ENTREPRISES



Jocelyn Brasseur

JOCELYN BRASSEUR
SERA AU BUREAU
DE LA CORPORATION DE
PROMOTION INDUSTRIELLE
LES 7 ET 21 AOÛT 1980
PRENEZ RENDEZ-VOUS
À L'AVANCE
(514) 773-4232
(819) 478-4951
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS

FAISONS CONNAISSANCE

Nous sommes une banque de ressources humaines et financières au service des gens d'affaires de la région. Donnez-moi un coup de fil ou venez me rencontrer pour discuter de vos projets d'affaires.

SERVICES FINANCIERS

- prêt à terme
- capital de risque

GESTION-CONSEIL

- consultation
- information
- formation en gestion



AVIS PUBLIC

Commission parlementaire sur le camionnage en vrac

La Commission parlementaire des Transports siègera les 26, 27, et 28 août 1980 pour étudier la situation qui prévaut dans le domaine du camionnage en vrac.

La Commission étudiera les incidences sociales et économiques des revendications d'un certain nombre de détenteurs de permis de transport en vrac. Elle portera son attention tout spécialement sur la pertinence de la réglementation, le fonctionnement des postes et des sous-postes d'affectation, le contrôle de l'application de la réglementation, la rentabilité et les perspectives d'avenir.

Les personnes ou groupes intéressés ont jusqu'au 16 août 1980, 17h00, pour déposer cent (100) exemplaires de leur mémoire au Secrétariat des Commissions à l'Assemblée nationale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Jacques Pouliot, secrétaire des Commissions, en composant le numéro de téléphone suivant: (418) 643-2722.

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Ferais comptabilité
pour tous genres de
petite entreprise
8 ans d'expérience
tél. 774-3382

Richard Jean, c.a.
comptable agréé

2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

samson, BELAIR & ASSOCIÉS

SEPTÈLES - MATANE - RIMOUSKI - QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES - SHEBROOKE - COAT-COOK - SAINT-HYACINTHE - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - RICHMOND HILL - CALGARY - VANCOUVER - FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

2200, rue Léon Pratte, Saint-Hyacinthe, Québec
774-4000

Rénovation centre-ville:

Les problèmes et des solutions (5)

Le Comité a examiné avec attention le contenu d'un rapport préparé l'an dernier par la firme Blouin, spécialiste dans l'utilisation du parcomètre, pour la rationalisation du stationnement. Les conclusions et suggestions de ce rapport (inclus à l'item 16 de l'annexe 6) ont paru très valables aux membres du Comité et nous suggérons qu'elles servent de base au service de la circulation de la Ville pour la préparation immédiate d'un plan à jour d'implantation de parcomètres dans toute la zone du Centre-Ville.

Les propositions principales de ce rapport qui sont endossées par le Comité sont les suivantes:

1- Remplacement immédiat de tous les parcomètres existants.

Ceux-ci sont déjà rendus à la fin de leur vie utile et nécessitent un entretien constant qui est coûteux par la Ville et frustrant pour les utilisateurs.

2- Faire passer le tarif de base pour le stationnement de .10¢ l'heure qu'il est présentement à .25¢ l'heure avec un maximum de temps d'une heure et demie pour les zones les plus achalandées avec réduction progressive du tarif horaire et augmentation du temps limite à mesure que l'on s'éloigne de la zone d'achalandage maximum.

3- Adoption du système MRP, où le parcomètre ne fait qu'indiquer s'il y a infraction ou non, plutôt que de montrer le nombre de minutes de stationnement permis qui reste à écouler.

4- Installer à plusieurs endroits stratégiques des boîtes de type Duncan Strong Box qui permettent à l'automobiliste de régler immédiatement et à meilleur compte une amende aux règlements du stationnement.

5- Ces dispositions devraient être prises au plus tôt, soit dès que l'étude à être effectuée par les services de circulation quant à l'implantation des parcomètres aura été complétée et soumise au Comité ad hoc pour révision et approbation avant d'être référée au Conseil municipal. Les avantages cités pour ce remplacement des parcomètres sont les suivants:

1) Assurer à la clientèle les espaces à proximité des magasins et permettre la rotation desdits espaces.

2) Attirer les gens qui stationnent pour de longues périodes hors de la zone directement commerciale.

3) Permettre à la Ville d'obtenir un revenu raisonnable basé sur les tarifs en vigueur ailleurs au Québec.

Des suggestions seront faites plus loin, quant à

l'utilisation désirable de ces revenus additionnels.

4) Éviter le maraudage (nuisance à la circulation) pour la recherche de parcomètres avec du temps déjà payé.

5) Utiliser des mécanismes qui offrent la possibilité d'utilisation de jetons spéciaux qui seraient achetés par les marchands et remis à leurs clients pour l'obtention de stationnement "gratuit".

6) Opération de parcomètres en bonne condition avec réduction correspondante des frais d'entretien.

7) Empêcher l'utilisation de fausses pièces, rondelles, etc.

8) Permettre à l'officier de stationnement de juger explicitement et sans critiques justifiable d'une infraction au parcomètre. (On a accusé certains préposés aux parcomètres de surveiller le temps restant et d'infliger la contravention dans les trente (30) secondes suivant l'expiration. Les nouveaux mécanismes d'horlogerie ne permettraient plus cette tactique).

9) Offrir aux automobilistes la commodité de régler l'amende rapidement et facilement.

10) Dégager les employés municipaux de la collecte des amendes pour infraction au parcomètre.

Selon les chiffres étudiés par le Comité, il semble que les revenus additionnels générés par ces nouveaux parcomètres au cours de la première année d'utilisation seraient à peu près égaux au coût global de remplacement des parcomètres existants et d'installation des nouveaux parcomètres. L'implantation immédiate de ce nouveau système aura donc deux avantages:

1. Vérifier si la base de calcul utilisée pour estimer les revenus du nouveau système de parcomètres est exacte et s'il généreront effectivement les sommes anticipées.

2. Remboursement des sommes dépensées pour l'installation du système lui-même au cours de la première année, ce qui rendra disponible les sommes additionnelles nécessaires à l'amélioration des conditions de stationnement. Le montant additionnel que l'on espère générer a été estimé de la façon suivante:

Les recettes du système de parcomètres actuel sont stables depuis de nombreuses années à un montant approximatif de \$97,000.00. Si le nombre de parcomètres devait demeurer le même, (il est prévu de l'augmenter) et si le temps d'utilisation moyen par parcomètre devait aussi demeurer stable, la simple augmentation

mathématique du tarif de .10¢ à .25¢ l'heure ferait passer ce revenu de \$97,000. -- annuellement à \$242,500. L'implantation du système MRP qui empêche à toutes fins pratiques l'utilisation du temps déjà payé par le client précédent, augmente le rendement moyen d'un parcomètre de 40% selon les expériences effectuées dans d'autres municipalités. Ceci augmenterait le revenu des parcomètres à \$338,500. A cette somme il convient d'ajouter les revenus d'environ 350 nouveaux parcomètres à être installés principalement à été estimé par la firme Blouin à environ \$220.-- chacun, ce qui rapporterait un montant additionnel de \$77,000.-- pour un total de revenus estimé annuel de \$416,500.00.

Si l'on enlève de cette somme le montant annuel moyen de revenus des parcomètres pour la Ville \$97,000. actuellement), il demeure un surplus de \$319,500.-- qui devrait, de l'avis du Comité, être directement affecté à l'amélioration des conditions de stationnement au Centre-Ville, en particulier au financement d'un stationnement à niveaux multiples, selon les modalités prévues aux présentes.

Les suggestions du Comité à l'agrandissement du stationnement principal du côté sud-ouest ont déjà été explicités à l'item ACCÈS ci-haut, puisque l'exploitation rationnelle de ces espaces est intimement reliée à son accessibilité. Le Comité réitère ici le souhait que le service de circulation de Saint-Hyacinthe évalue au plus tôt les idées à retenir dans le rapport Blouin et porte une attention particulière à l'établissement de tarifs inversement proportionnels à l'éloignement du centre d'achalandage avec des périodes de temps limite de l'ordre de trente minutes près des banques et Caisses Populaires et qui pourraient aller jusqu'à huit à dix heures ou même à la gratuité complète du stationnement dans les coins les plus reculés disponibles.

L'idée d'un mini-système de transport en commun genre "ballade" à Expo-67 a été suggérée. Ce système permettrait de relier entre eux les pôles d'attraction proposés lorsqu'ils seront réalisés et de faciliter le transport des individus entre le lieu de stationnement de leur automobile et la place d'affaire de leurs fournisseurs préférés. Le Comité en est arrivé à la conclusion que cette initiative pourrait être laissée à l'entreprise privée et elle fera partie de l'item recommandations aux marchands du Centre-Ville. Enfin, une suggestion a été faite de porter plus d'attention à la signalisation destinée à renseigner la clientèle sur la disponibilité et les

accès aux diverses aires de stationnement. Chaque parcomètre devrait aussi porter une inscription résumant les heures et les jours d'application des règles du stationnement.

iii) POSSIBILITÉS D'EXPANSION

Il apparaît évident, à l'étude de la documentation soumise au Comité, que la réalisation des travaux projetés au stationnement principal côté sud-ouest ne serait pas suffisante pour inciter le développement du pôle d'attraction Steinberg-Woolworth, à cause de sa capacité marginale et surtout de son éloignement.

Nous avons donc déjà mentionné que la construction possible d'un stationnement à niveaux multiples constituerait une incitation puissante au développement du pôle d'attraction Steinberg-Woolworth, en plus de contribuer à diminuer la congestion au stationnement principal, et d'être situé dans le secteur EST de la rue Des Cascades, où la pénurie de stationnement se fait le plus sentir présentement.

Les deux objections principales à l'idée du stationnement à niveaux multiples ont été à date: 1° la possibilité que cette construction se solde par un déficit d'opération annuel qui doit être comblé à même les fonds de la Municipalité et 2° que même s'il était construit, plusieurs clients ne consentiraient pas à aller stationner leur auto au dernier niveau pour une courte période d'achat. Depuis l'été dernier et à la lumière de divers événements survenus, le projet original présenté par la Plaza Maskoutaine a été considérablement modifié. En ce qui a trait au financement, les changements récents à la Loi des Cités et Villes permettraient maintenant à la Ville de faire porter la responsabilité d'un déficit éventuel d'une construction de ce genre à un groupe particulier de contribuables comme la Plaza Maskoutaine qui a clairement exprimé qu'elle serait prête à assumer ce déficit éventuel selon les termes d'une entente écrite avec la Ville de Saint-Hyacinthe. Les marchands demanderaient en contrepartie que tout surplus éventuel soit par ailleurs affecté à l'amélioration des conditions de stationnement au Centre-Ville plutôt que versé au fonds général de la Ville. Ceci nous semble équitable, si les mécanismes d'une taxe d'affaires spéciale de secteur étaient établis d'avance entre la Ville et les marchands du Centre-Ville pour parer à la possibilité du déficit.

avis public



**Le Directeur général
de la représentation**

DÉLIMITATION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE POUR LES ÉLECTIONS DU 2 NOVEMBRE 1980

En vertu de la loi 105, « Loi modifiant certaines dispositions législatives concernant la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités », des électeurs en nombre requis ont, dans les délais prescrits, fait connaître par écrit au Directeur général de la représentation leur opposition au règlement n° 287 de la Ville de Saint-Hyacinthe, adopté le 7 juillet 1980 « concernant le nombre et la délimitation des districts électoraux de la ville de Saint-Hyacinthe et abrogeant le règlement n° 276 ».

EN CONSÉQUENCE:

Le Directeur général de la représentation donne avis qu'il tiendra des audiences publiques LE MARDI 12 AOÛT 1980, conformément à la Loi, à la salle d'audience n° 2, au premier étage du Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, 1550 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, À 20 HEURES, aux fins d'entendre toutes les personnes et/ou les organismes intéressés.

**Le Directeur général de
la représentation
Jean-Luc Lemieux**

Québec, le 31 juillet 1980

**nouvelles
RÉGIONALES**

Circuit patrimonial de Saint-Denis

Le mardi 29 juillet, c'était l'inauguration officielle du "Circuit Patrimonial" au restaurant le 1837.

La cérémonie d'ouverture était réservée aux représentants de différents groupes patriotiques, aux membres du comité proprement dit et à diverses personnalités municipales et de la presse.

M. Michel Chapdelaine, maire du village Saint-Denis a profité de l'occasion pour assurer les promoteurs de son approbation et de son encouragement à l'élaboration du projet ce qui pourrait signifier une aide financière éventuelle à cet effet.

Le "Circuit Patrimonial", qu'est-ce que c'est au juste!

Disons que, dès maintenant, grâce à une subvention de \$3,000 accordée par le Ministère des Affaires culturelles, les membres du comité ont pensé et réalisé un dépliant "Bienvenue à Saint-Denis, au pays des Patriotes".

On y retrouve les symboles:

- Site important.
- Bâtiment ancien de grande valeur.
- Maison ancienne bien conservée.
- Edifice moderne important.

André Bilodeau y a dessiné la carte du circuit qui identifie 20 points intéressants:

1 Départ du restaurant "Le 1837"

2 Tumulus indiquant le lieu de la bataille du 23 novembre 1837;

3 Maisons Dormicour no (549) et Pagé (no 553), bâties avant 1837

4 Quai: ancien port de Saint-Denis, très actif pendant plus d'un siècle

5 Maison Lamoureux (no 609) avec ancienne glacière à l'arrière

6 Parc des Patriotes, aménagé en 1913 avec le monument

7 Monument au Patriote Marcoux tué à Sorel en 1834

8 Maison Massé, bâtie en 1817: classée et bientôt restaurée (no 610)

9 Maison Richard, bâtie en 1905 par le Dr. J.-B. Richard (no 611)

10 Maison Lussier, (nos 621 à 629)

11 Point de vue sur la rivière et l'île Madère

12 Maison Cherrier, bâtie en 1805, récemment classée (no 639)

13 Maison des Mlles Guertin (no 650), bâtie avant 1837

14 Presbytère: c'est le 3e, bâti en 1880: mansarde, style américain

15 Église, vue de l'extérieur: édiée en 1879, agrandie en 1922

16 Église, visite de l'intérieur: plusieurs tableaux, etc. Classée monument historique

17 Cimetiére: on a enterré les Patriotes à proximité

18 Rue du Lion: (nos 284 à 276), maisons de style vernaculaire américain

19 Rue du Collège, (no 271): ancienne forge

10 rue Yamaska: ancien magasin général et anciennes maisons québécoises

Six édifices modernes importants:

A- Foyer Saint-Joseph

B- Conserverie Ernest Carrière

C- Édifice municipal

D- Centre médical de Saint-Denis

E- Bureau de poste

F- Caisse populaire

Ainsi que 5 arrêts de parcours suggérés dans notre municipalité du village Saint-Denis: -Au tumulus, lieu du combat (23 novembre 1837); au quai, ancien port très actif; au parc des Patriotes: monuments; devant l'église: ancien bourg; à l'intérieur de l'église.

5,000 de ces dépliants sont disponibles et ont déjà été distribués dans les endroits d'accès touristique reconnus comme: restaurant le 1837 de Saint-Denis, le kiosque touristique de Saint-Hyacinthe, le parc provincial Mont Saint-Bruno, l'Association touristique de la Rive-Sud.

Il y a aussi un montage de 45 minutes qui est offert aux personnes intéressées en cas de pluie, où s'il est impossible de se rendre sur les lieux mêmes du circuit.

Cet été, donc, et jusqu'à la fête des Patriotes en novembre, venez visiter Saint-Denis-sur-Richelieu. Venez vous imprégner du souvenir des Patriotes de 1837-38, qui ont remporté ici une brillante victoire, une victoire qui a profondément marqué l'histoire du Québec.

Venez admirer en même temps un bel ensemble de bâtiments anciens d'une très grande valeur architecturale. En effet, le comité organisateur de la fête des Patriotes Saint-Charles - Saint-Denis est heureux d'offrir aux groupes de 15 personnes ou plus, tous les jours de la semaine entre 10 et 18 heures, le service d'un guide.

Ce guide saura donner toutes les explications pertinentes aux différents endroits où l'on veut faire ressortir la qualité du patrimoine.

Afin d'organiser un parcours, vous prenez rendez-vous au moins 2 jours à l'avance, en téléphonant au 787-2565.

Aux autres visiteurs, le comité suggère de suivre l'itinéraire indiqué à l'intérieur du dépliant. Dans les deux cas, le point de départ est situé au restaurant "Le 1837" au carrefour du Chemin des Patriotes et de la rue Yamaska.

En tout et partout, l'activité peut durer 1 heure, répartie comme suit: montage audiovisuel de 15 min. au restaurant le 1837; distribution du dépliant; parcours extérieur du circuit même avec explications du guide sur les lieux. (40 min. env.).

En cas de pluie, le guide utilise un montage d'une durée de 45 min. env. au restaur-

ant Le 1837 et chacun bénéficie des explications appropriées du guide.

Quelques détails intéressants de savoir:

- Gilles Millette, le chercheur officiel du projet, fait bénéficier la population de ses connaissances en histoire, connaissances qu'il puise dans les archives du Dr Jean-Baptiste Richard, en vue de continuer lui-même le travail déjà amorcé sur le patrimoine. (donation de la fille même du Dr Richard en 1975). La donation comporte entre autres quantité de pièces, manuscrits, photos ce qui augmente sa valeur.

M. Louis-Philippe Hébert travaille actuellement sur un montage audio-visuel qui sera prêt assurément à l'automne lors de la commémoration de la fête des Patriotes en novembre. Il en est le scénariste.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, représentée au sein du Comité, a permis l'impression de 2000 exemplaires d'une circulaire distribuée à tous ceux qui visitent l'église de Saint-Denis. La S.S.J.B. de Montréal est la société mère et c'est elle qui en 1834 a fondé la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin.

C'est un départ:

Pour la 6e année consécutive, M. Bicyclette (Jean Huard) et Yves Jalbert sont partis à bicyclette pour une randonnée qui les conduira cette année aux Mille-Iles. Ils comptent prendre toute la semaine pour ce parcours de quelques 500 milles. Antérieurement, ils sont allés visiter Québec, l'île d'Orléans, la Gasp-

ésie, la Beauce et le lac St-Jean. Guy Messier, Gilbert Bouvier et Sylvain Huard ont déjà été du groupe mais cette année, on s'en tient au duo Jean et Yves qui sont d'ailleurs les pionniers et promoteurs de cette évasion annuelle à bicyclette. Bonne Pédale!

Nouveau service:

Le mois d'août est le mois idéal pour équiper les jeunes pour le ballon-balai ou le hockey. La saison débutera en septembre et il faut être prêt.

Avis et invitation sont donc lancés à tous ceux qui ont de l'équipement à louer ou à vendre d'inscrire simplement leur nom et un numéro de téléphone sur la feuille appropriée, affichée au babillard de la Caisse Pop.

Les personnes intéressées qui auront besoin n'auront qu'à consulter cette liste et à téléphoner à qui de droit.

N'hésitez donc pas tous ceux qui ont de l'équipement usagé à vendre ou à louer. Laissez-nous le savoir sur la liste. Merci!

Deux adresses utiles:

Vous êtes priés de ne plus aller porter vos vêtements usagés au 168, rue Saint-Joseph. Il est dorénavant impossible d'assumer le transport des colis vu un changement d'adresse de la communauté Sainte-Croix. Cependant, vous pouvez aller porter vous-mêmes à l'année longue vos vêtements: Au 320 nord, rue de la Concorde - dans le garage attenant à l'arrière du presbytère Christ-Roi, 774-4684; ou encore au 1600, rue



Sur la photo, les membres du Comité organisateur de la fête des Patriotes St-Charles - St-Denis. Assis: MM. Rosaire St-Germain, maire adjoint du village, Gilles Millette, chercheur, O'Neil Perrier, prés., Mme Fleurette Richard, vice-prés. Debout: MM. Jean-Guy Loiseau, M. le Curé Claude Léveillé, Normand Lafrenière, Mmes France Lafrenière, sec., Berthe Perrier, trés., Lise Leblanc, sec.-gén. de la S.S.J.B. de Montréal, MM. Robert Goyette, responsable à l'animation, S.S.J.B. de Mtl, Guy Fisette, prés. du Comité des Patriotes 1837-38.

Girouard, Centre de Bénévolat, 773-4966.

Dans un endroit comme dans l'autre, vous êtes assurés que quelqu'un saura utiliser à bon escient ce que vous leur aurez donné.

Assemblée conjointe:

Vous êtes invités tous et chacun du village et de la paroisse à une assemblée conjointe des 2 municipalités pour le 11 août à l'hôtel de ville 20 heures. À l'ordre du jour:

1- H.L.M. avec le préposé au Service de l'administration, M. Clermont Rousseau, de Québec.

2- Renouvellement du protocole d'entente du Service des Incendies entre village et paroisse, etc.

Voyage pour les jeunes:

Les loisirs Saint-Denis organisent un voyage à la roulotte de Saint-Hyacinthe, le mardi 8 août prochain. Départ: 11 heures 15 am de

l'école Demers. Retour vers 15 heures 30. Si vous ne dînez pas avant

le départ, vous avez la possibilité d'apporter votre lunch ou de dîner

sur place. Donnez vos noms aux moniteurs. Bienvenue!

\$1 million pour une école

Le gouvernement du Québec vient d'autoriser l'agrandissement de l'école primaire de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Le Conseil du Trésor et le ministre de l'Éducation ont accepté le projet de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de rajouter 60 places-élèves.

Le budget total de ce projet sera de \$996,000.00 et aucun

dépassement ne sera accepté.

Pour le député Charbonneau qui était intervenu en faveur de ce dossier auprès du ministre Jacques-Yvan Morin, cette décision gouvernementale va considérablement accroître la qualité des services d'instruction offerts à la population de ce secteur du comté de Verchères.

Le député Charbon-

neau a tenu à rappeler également que depuis 1976 le comté de Verchères avait bénéficié de plusieurs projets de construction et d'agrandissement d'école notamment à Beloeil, Mont Saint-Hilaire, St-Amable et Varennes, le tout pour des sommes totalisant plus de \$8.5 millions sans inclure le montant alloué au projet de Saint-Denis.

FERNAND MARCHÉ

GRAVELINE INC.

Boeuf de choix MARQUE rouge ou bleu

MARCHÉ CENTRE ST-HYACINTHE

774-4622

 RÔTI DE PORC soc ou épaule 99¢ lb	 JAMBON dans la fesse semi cuit, désossé \$1.69 lb
 JAMBON CUIT très maigre pour sandwich \$2.49 lb	 BOEUF dans le haut côté \$1.69 lb
TOURTIÈRE "CANTON" \$1.49 ch	STEAK HACHÉ \$2.39 lb 10 lb et plus \$2.29 lb
 BOEUF HACHÉ \$1.89 lb 10 lb et plus \$1.79 lb	 Saucisses \$1.49 lb 3 lb \$3.99
 Frankfurter \$1.29 lb ou 3 lb \$3.59	

PRIX SPÉCIAUX POUR VIANDE AU CONGÉLATEUR
LIVRAISON GRATUITE
Valide jusqu'au 20 août 80 - Samedi fermé à 4 heures

Notre Rabbit Diesel est la voiture la plus économique au Canada.



56 m/g (5.0L/100km)*

Rabbit Diesel

Ne vous contentez pas de moins.




AUTOMOBILES F M Inc.

Concessionnaire autorisé - Volkswagen - Audi
Vente - Service - Pièces

560 est, Brunette, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-9643

*Résultats obtenus à l'aide des méthodes d'essai approuvées par Transport Canada pour les Rabbit Diesel équipées de la transmission manuelle à 5 vitesses. La consommation peut varier selon vos habitudes de conduite et le lieu où vous conduisez. L'équipement en option de votre voiture et son état.

125e anniversaire à Saint-Hugues

Hommage aux religieuses de la Présentation de Marie

Les 12, 13 et 14 septembre, à Saint-Hugues, un tridum de célébrations soulignera le 125e anniversaire de l'arrivée des religieuses de la Présentation de Marie dans la paroisse.

C'est le 15 septembre 1855, que les marguilliers se rendent à Sainte-

Angèle-de-Monnoir chercher les religieuses qui prennent possession du couvent construit grâce à la collaboration de M. l'abbé Louis-Misaël Archambault, curé du temps, et des paroissiens. Ce couvent sert de maison mère de 1855 à 1858. Les religieuses dirigent l'enseignement du pensionnat, puis de l'école centrale jusqu'en 1974. Aujourd-

hui, trois religieuses de la Présentation de Marie demeurent à Saint-Hugues: Soeur Jacqueline Doyon et Soeur Marie-Paule Vigeant se dévouent auprès des enfants du primaire et Soeur Janette Breton est collaboratrice à la pastorale.

Suite à tant d'années de dévouement de la part des religieuses de la Présentation de Marie, tous les anciens et anciennes du couvent, du pensionnat, de l'école de Saint-Hugues et toute personne désireuse de leur rendre hommage sont cordialement invités à se joindre aux paroissiens actuels dans un geste de reconnaissance et d'amical souvenir.

Le programme se déroulera comme suit:

Vendredi 12 septembre: 19 heures 30, prière d'action de grâces; 20 heures: pièce de théâtre "Grand'Mère raconte", cette pièce relate les faits marquants de l'histoire du couvent de Saint-Hugues.

Samedi 13 septembre: 19 heures 30, messe; 20 heures 30, pièce "Grand'Mère raconte".

Dimanche 14 septembre: 11 heures, messe solennelle; midi, buffet; 14 heures, pièce souvenir, "Grand'Mère raconte".

Pour informations

supplémentaires ou réservations pour le "buffet" et la pièce, on doit communiquer avec: Mme Florence Morin, 1665, 3e rang, Saint-Hugues, (Cté Johnson), JOH 1N0, Tél.: 514-794-2436.



IMPORTANT

Afin de donner un meilleur service à notre clientèle, nous désirons vous informer que depuis le 4 août nos bureaux sont situés au:

**650, rue Centre,
Sainte-Rosalie, Qué.
JOH 1X0 tél. 799-5108**

(voisin du Garage Chicoine Inc.)



Les Maîtres du Foyer

Nouvelles de Saint-Denis

Le samedi 19 juillet, à l'église N.-D.-du-Très-Saint-Sacrement à Saint-Hyacinthe, Mlle Sylvie Adam, fille de M. et Mme Fernand Adam (Rita Labrecque) de Saint-Thomas d'Aquin, prenait pour époux M. Daniel Charron, fils de feu Rosaire Charron et de Mme Cécile Bousquet de Saint-Denis.

Le Samedi 26 juillet, à l'église de Sainte-Madeleine, Mlle Sylvie Brodeur, fille de M. et Mme Donat Brodeur (Cécile Rocheleau) de Sainte-Madeleine, prenait pour époux M. Rénald Gaudette, fils de M. et Mme Adrien Gaudette (Carmen Lussier) de Saint-Denis.

Le samedi 26 juillet, à l'église de Sainte-Famille, Mlle Ginette Breton, fille de M. et Mme Lionel Breton (Jeannine Gourde) de Boucherville, prenait pour époux M. Pierre Lemay, fils de M. et Mme Jean-Charles Lemay (Marie Brunelle) de Saint-Denis.

Plans de zonage approuvés

Les municipalités de Saint-Thomas d'Aquin (paroisse) dans le comté de Saint-Hyacinthe et de Saint-Mathieu de Beloeil (paroisse) dans le comté de Verchères, suite à des ententes intervenues dernièrement avec la Commission de protection du territoire agricole, ont vu leurs plans de zonage permanent approuvés par le Conseil des ministres.

D'après les ententes intervenues entre ces municipalités et la Commission, la zone verte pour Saint-Thomas (paroisse) est maintenant de 4,492 hectares, ce qui représente 97.9% de la superficie totale, et celle de Saint-Mathieu de Beloeil (paroisse) est de 3,808 hectares,

ce qui représente 96.9% de la superficie totale.

Dans la zone non-agricole de ces deux municipalités, telle que définie lors des négociations, Saint-Thomas (paroisse) possède un potentiel de développement résidentiel pour 10 années encore, tandis qu'on évalue celui de Saint-Mathieu à quelques années encore, sans spécifier le nombre exact.

À l'heure actuelle, ces deux nouvelles approbations portent à 475 le nombre des municipalités qui ont fait l'objet d'un décret du Conseil des ministres dans le cadre de l'application de la Loi de protection du territoire agricole.

Octrois pour les chemins à vocation agricole

Six municipalités recevront des octrois pour la réparation ou l'entretien de chemins à vocation agricole.

Saint-Aimé touchera \$5,000 pour des travaux sur la route des Brouillards, Saint-Jude, 8,000, pour le rang VI; Saint-Louis \$5,000 pour la route des Allonges; Saint-Ours, \$10,000 pour le rang du Brulé et Sainte-Victoire, \$10,000 pour le rang Nord.

Ce programme a permis de substituer des critères précis pour remplacer le système discrétionnaire en place.

Ainsi, dans le cadre de cette politique d'aide à la production agricole, toutes les municipalités du Qué-

bec susceptibles de posséder des chemins à vocation agricole ont été invitées à remplir un questionnaire de qualification établissant leurs besoins dans ce domaine. La répartition du budget disponible s'est faite par la suite en fonction des besoins exprimés et en tenant compte de critères objectifs comme le nombre d'agriculteurs desservis par le chemin concerné. Cette approche a de plus permis d'avoir une vue globale de la situation au Québec au niveau des chemins municipaux à vocation agricole et oeuvre ainsi la voie à une meilleure planification dans ce domaine au cours des prochaines années.



On mange bien! dans notre région

Des restaurants pour tous les goûts et budgets

Que vous désiriez prendre un repas à l'extérieur ou à la maison, nous vous suggérons les restaurants et brasseries suivants:

- Un nom • un site
- une ambiance

Moi!!!
J'ai le goût du
CROISSANT D'OR

"SPÉCIAL DU JOUR"

\$3.25

préparé par le CHEF du lundi au vendredi de 11 heures à 14 heures

Choix de 3 menus incluant soupe, mets principaux, dessert, thé ou café



Venez découvrir la nouvelle ambiance de notre restaurant et déguster notre

FESTIN "ITALIEN"

comprendant Soupe ou jus de tomate PIZZA ou spaghetti Crème glacée Café ou thé 1/4 litre, vin rouge ou blanc **\$5.45**

LIVRAISON RAPIDE

5 VÉHICULES À VOTRE SERVICE

773-6677

2045, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe

Nouveau - Epargnez
COMBATTEZ L'INFLATION EN VISITANT NOTRE RESTAURANT OU EN VENANT CHERCHER VOTRE COMMANDE...

Chers amis,

Le Croissant D'Or a fait ses preuves et il est soucieux de conserver son excellente réputation, c'est avec plaisir que nous préparerons pour vous les mets que vous aimerez déguster.

Service courtois, rapide, chaleureux.

Nous vous attendons bientôt!

Claire et Denis Archambault

Auberge des Seigneurs

voisin de la Roulatèque
Rés. tél. 774-3810

DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES

Café terrasse de 11 h 30 à 19 h

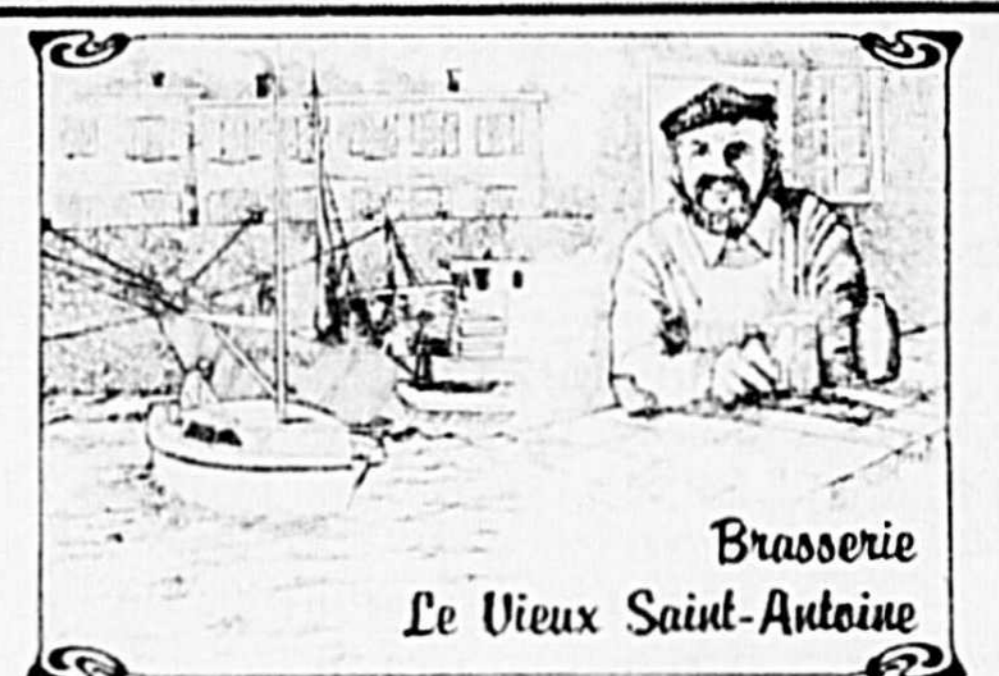
du lundi au vendredi

Brunch familial

tous les dimanches

Musique TONY et FLORIAN

du mercredi au samedi



Brasserie

Le Vieux Saint-Antoine

COIN: SAINTE-ANNE ET SAINT-ANTOINE
Saint-Hyacinthe

Alors, POUR RÉSERVATIONS, COMPOSEZ:

773-6364

"SPÉCIAUX DU JOUR"

(incluant la soupe et le dessert, thé, café, lait)

à PARTIR DE \$3.25

(du lundi au vendredi de 11 heures à 14 heures)

Les 3 TRÉFLES invitent la population de Saint-Hyacinthe et des environs à déguster ses

Spécialités (STEAKS-FRUIITS DE MER)

Il y a toujours 3 TRÉFLES, mais un seul restaurant

RESTAURANT **LES 3 TRÉFLES**

645, ave Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe (en arrière des Ent. Sport Blier)

Réservation: **774-1929**

VISITEZ NOTRE BAR au 2e ÉTAGE

Heures d'ouverture

lundi au vendredi 11h.a.m. à 14h

dimanche au mercredi 17 heures à 23 heures

jeudi, vendredi, samedi 17 heures à 2 h a.m.



L'Auvergne



* Menu du jour \$3.25 et plus

* Une ambiance intime et chaleureuse où vous pouvez déguster nos spécialités telles:

- LA FONDUE CHINOISE
- LE CHÂTEAUBRIAND
- LE STEAK AU POIVRE

* Bilitis, où du jeudi au dimanche la musique et l'amusement vous attendent.

610, ave Mondor, tél.: 774-1881

Épargnez davantage en découpant

SERVICE

PHARM - MAXI

SUPER

ESCOMPTES

VINCENT CHARTIER

V. CHARTIER, A. RICHER, N. BOUSQUET, propriétaires

Centre d'achat
Les Galeries St-Hyacinthe
rue Laframboise,
tél.: 773-7415

1312
DES CASCADES
Tél.: 773-8447

2665, Sainte-Anne
tél.: 773-8449
ouvert jusqu'à minuit
tous les jours

OUVERT
Lundi - mardi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi 9 h à 21 h 30
Samedi 9 h à 17 h 30

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h 30
Samedi de 8 h 30 à 17 h 30
Dimanche fermé

OUVERT
Lundi au samedi de 8 h à minuit
Dimanche de 9 h à minuit



ces SUPER

Aubaines

Nous acceptons les coupons de toutes les pharmacies de la province jusqu'à épuisement de la marchandise

KLEENEX

Essuie-tout
Format 2 rouleaux

1 19
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

KOTEX

Liberté Nouvelle
super - maxi-serviettes
Format de 10

77¢
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

HOUBIGANT

Crème désodorisante
Chantilly - Musk
Quelques Fleurs
Format 100 ml
Valeur: \$2.75

1 84
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

DENTU-CREME

Dentifrice pour
nettoyer les dents
Format 100 ml + 25%
Valeur: \$3.40

2 04
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

ABSORBINE JR

Onguent pour muscle
endoloris, ne tache pas,
ne graisse pas
Format 50 g
Valeur: \$1.79

1 07
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

LECITHINE

Super lécithine
1200 mg - capsules
Format 100
Valeur: \$4.95

2 / 5 00
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

BIC

BRIGET BIC

66¢
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

BIC

Stylos à bille
Format 3 stylos
Valeur: 87¢

37¢
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

NEW DAWN

Nécessaire de
shampooing colorant
et conditionneur
Valeur: \$3.25

1 55
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

Q-TIPS

Coton-tige
applicateurs
stérilisés et sûrs
Format: 400
Valeur: \$3.09

1 83
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

prenez-en un!
LE SAC
Pampers
3 dans 1

UN MOYEN PRATIQUE DE PORTER 3 BOITES DE PAMPERS
*Sans aucun coût lorsque vous achetez 3 boîtes de Pampers

PAMPERS

COUCHES JETABLES
PREMIERS PAS
PLUS DE 23 lb
Format de 24

3 / 10 49

COUCHES JETABLES
SUPER ABSORBANTES
de 16 à 23 lb
Format de 24

3 / 8 17

COUCHES JETABLES
DE NUIT
de 11 à 23 lb
Format de 12

3 / 4 44

CREST

Dentifrice au fluoristan

Format: 150 ml
Valeur: \$2.85

1 71
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

EPIL VITE

Bandes prêtes
à la cire froide

Format: 8 bandes
Valeur: \$4.95

2 97
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

JERGENS

4 bars
Format 360 gr.
Valeur: \$1.32

99¢
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

NAIR

Lotion dépilatoire
avec huile de bébé

Format 175 ml
Valeur: \$2.79

1 66
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

NUTRI-DIET

Régime d'amaigrissement

Format: 20 sachets
Valeur: \$19.95

8 09
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

CLAIROL

Laque Final Net, format 225 ml

2 09

GLADE

Circulaire, purificateur d'air

66¢

OLYMPIC

Bain de mer, format 909 ml

66¢

LYSOL SENTEUR II

Vaporisateur désinfectant, format 350 g

1 88

CLAIROL

Condition, revitalisant, crème format 200 ml

2 13

HEAD'N SHOULDERS

Shampooing format 350 ml

2 83

EFFERDENT

Nettoyeur à dents effervescent
format 84

1 37

AGREE

SHAMPOOING
nouveau avec
Protéine et Henné.
Format: 350 ml
Valeur: \$2.69

1 66
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

BRIMMS

Bain et Brosse
à dents
Valeur: \$2.78

97¢
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

DR. WEST

Trousse de voyage

Valeur: 2.54

1 52
AVEC CE COUPON

Valide du 6 août au 19 août
Limite 3 par client au comptoir seulement

SPECIAL
CENTRE DE PHOTO
30% d'escompte
SUR LA FINITION DE PHOTOS